



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 152 – 2^e trimestre 2012

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	<i>3</i>
<i>1. Synthèse</i>	<i>5</i>
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	<i>13</i>
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>14</i>
<i>L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques</i>	<i>15</i>
<i>Les placements des ménages</i>	<i>17</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>17</i>
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>18</i>
<i>4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	<i>18</i>
<i>L'évolution de l'endettement des agents économiques</i>	<i>18</i>
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>19</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>19</i>
<i>4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	<i>20</i>
<i>5. Risques sectoriels</i>	<i>21</i>
<i>6. Rappel des taux</i>	<i>23</i>
<i>6.1 Taux réglementés</i>	<i>23</i>
<i>6.2 Principaux taux de marché</i>	<i>23</i>
<i>6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	<i>23</i>
<i>6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit</i>	<i>24</i>
<i>6.5 Taux de l'usure</i>	<i>24</i>
<i>7. Monnaie fiduciaire</i>	<i>25</i>
<i>7.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	<i>25</i>
<i>7.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	<i>25</i>

1) La réforme du système de reporting financier à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et son incidence sur l'établissement des statistiques monétaires

Le système **SURFI** (Système Unifié de Reporting Financier) est venu se substituer au système d'information **BAFI** (Base des Agents Financiers) à partir du mois de juin 2010, impliquant certaines modifications des statistiques monétaires : production de nouveaux états périodiques et introduction d'une nouvelle taxonomie notamment.

Cette réforme permet, au niveau de l'IEDOM, de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité d'octroi de prêts ou de collecte de dépôts dans les départements d'outre-mer, et d'avoir ainsi une meilleure connaissance des encours totaux de crédit et de collecte.

2) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédit locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Du fait de la réforme SURFI, plusieurs établissements de crédit, précédemment considérés comme non installés localement, sont désormais intégrés dans les établissements de crédit locaux, impliquant une forte augmentation de l'encours des crédits distribués localement. Il s'agit de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de Dexia-Crédit local de France, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Casden-BP.

3) Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (17 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales et à la Banque Postale. Ils ne recensent donc pas la totalité des placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les actifs financiers sont regroupés par grand type d'agent économique. Autre nouveauté liée au passage à SURFI : les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, ou administrations privées) sont classées avec les « autres agents » (avec les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale). Jusqu'à présent, elles

étaient classées avec les ménages, qui ne regroupent plus désormais que les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises enfin correspondent aux sociétés non financières.

5) Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés en deux temps : d'abord les crédits octroyés par les seuls établissements de crédit implantés localement, et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant dans le département, qu'ils soient ou non installés localement.

Suite à l'élargissement du champ des établissements de crédits installés localement, les statistiques monétaires des crédits qu'ils octroient intègrent maintenant la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Dexia-Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD) et la Casden-BP. Parmi les établissements de crédit non installés localement demeurent la Banque européenne d'investissement (BEI), Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) tandis que les autres catégories de crédit des entrepreneurs individuels ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (SNF, et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale et les ISBSLM.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif (de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM), les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur l'ensemble du territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (départements et collectivités d'outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Il est complété par les statistiques collectées mensuellement par l'edom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit (à partir d'un encours de 10 000 euros) ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,8 % de l'encours total du SCR à fin mars 2012, contre 6,0 % à fin décembre 2011.

En raison du passage à SURFI, les séries historiques publiées à partir de juin 2010 (qu'il s'agisse des actifs ou des passifs financiers) s'écartent des séries publiées dans les précédentes éditions.

Au niveau des actifs financiers, l'intégration de la Casden-BP dans les établissements de crédit installés localement entraîne une hausse des encours des dépôts collectés de l'ordre d'une centaine de millions d'euros.

Au niveau des concours de caractère bancaire (passifs financiers), l'intégration de nouveaux établissements de crédit dans le champ des établissements installés localement (CDC, Dexia, AFD et Casden-BP) entraîne une hausse de plus de trois milliards d'euros des concours locaux. Ce reclassement est en revanche sans effet sur les concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit.

Enfin, le reclassement des ISBSLM entraîne le passage des lignes concernées dans les tableaux par agents des « ménages » vers les « autres agents ».

1. Synthèse

Synthèse internationale

Au deuxième trimestre 2012, la reprise mondiale déjà molle donne des signes de faiblesses en raison des tensions financières persistantes en Europe et de la croissance moins forte que prévu des pays émergents. D'après les dernières projections du Fonds Monétaire International réalisées en juillet 2012, le taux de croissance de l'économie mondiale serait de 3,5 % en 2012 soit 0,1 point de moins que prévu en avril 2012.

La croissance américaine bien que positive à 0,4 % au deuxième trimestre, diminue par rapport au trimestre précédent (après + 0,5 % au premier trimestre 2012). Le pouvoir d'achat des ménages américains serait en outre toujours soutenu par un marché du travail relativement dynamique (taux de chômage à 8,2 % en juin 2012).

En Asie, le Japon enregistre à son tour un ralentissement économique malgré l'augmentation des dépenses publiques et privées consécutive à la catastrophe de Fukushima. Sa croissance s'effrite, passant de 1,3 % à 0,3 % entre le premier et le deuxième trimestre 2012. La progression des exportations, de l'ordre de 1,2 % au deuxième trimestre, reste trop faible pour couvrir celle des importations, à + 1,6 %. La croissance chinoise enregistre son sixième trimestre consécutif de ralentissement (7,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2012, contre 8,1 % au premier trimestre) résultant essentiellement de la baisse de l'activité du commerce mondial mais aussi de la décélération de la demande intérieure.

Conséquence des tensions accrues sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et du renforcement de l'incertitude, l'activité dans la zone euro recule au deuxième trimestre (- 0,2 % par rapport au trimestre précédent). L'Allemagne n'est également plus à l'abri du ralentissement économique qui affecte fortement les pays de la zone euro (+ 0,3 % au deuxième trimestre contre + 0,5 % au trimestre précédent). Le taux de chômage en juin 2012 dans la zone euro est de 11,2 % (+ 1,2 point par rapport à juin 2011). Par ailleurs, l'écart entre le taux de chômage des États membres est particulièrement significatif, en effet la différence entre le taux de chômage le plus bas (en Autriche, 4,5 %) et le plus élevé (en Espagne, 24,8 %) est la plus importante de la dernière décennie.

Au deuxième trimestre 2012, comme au premier trimestre, le produit intérieur brut en France reste stable (0,0 %). Les dépenses de consommation des ménages reculent légèrement (- 0,2 % après + 0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe totale croît à nouveau (+ 0,6 %) après un repli

au premier trimestre (- 0,8%). Les importations accélèrent nettement (+1,8 % après + 0,6 %), tandis que les exportations restent peu dynamiques (+ 0,2 % après + 0,1 %).

Lors de sa réunion du 5 juillet 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de réduire le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt de 0,25 point de base, à respectivement 0,75 %, 1,50 % et 0,00 %. Par ailleurs, lors de la révision des taux des livrets d'épargne réglementés du 15 juillet 2012, le gouverneur de la Banque de France a décidé de maintenir le taux du livret A à 2,25 %.

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions - OMT* (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro » afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème¹. Lors de la révision des taux des livrets d'épargne réglementés du 15 juillet 2012, le gouverneur de la Banque de France a décidé de maintenir le taux du livret A à 2,25 %.

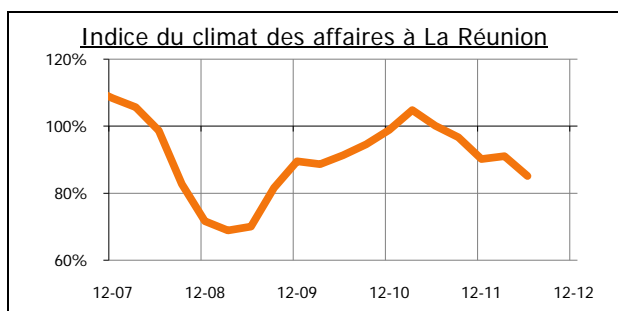
Après avoir atteint un record à la mi-mars à 126 dollars le baril, le prix du pétrole (*Brent*) a connu une forte baisse au deuxième trimestre 2012 : en juin son cours s'est établi à 96,4 dollars (soit un repli de 23,5 % depuis la mi-mars). Toutefois, en juillet, le prix du baril s'est à nouveau fortement redressé (+ 6,0 % sur le mois). Par ailleurs, en raison de la sécheresse exceptionnelle aux États-Unis et de l'état actuel des cultures dans d'autres régions céréalières, les prix des matières premières alimentaires se sont nettement redressés (+ 7,7 % en juillet 2012, après - 1,8 % en juin).

¹ Pour davantage d'information sur ces décisions de la BCE :
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/declaration-introductive-06-09-2012-v2.pdf>
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/pr120906.fr.pdf>
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/mesures-visant-a-preserver-la-disponibilite-des-garanties-06-09-2012-v2.pdf>

Une situation financière contrastée à La Réunion

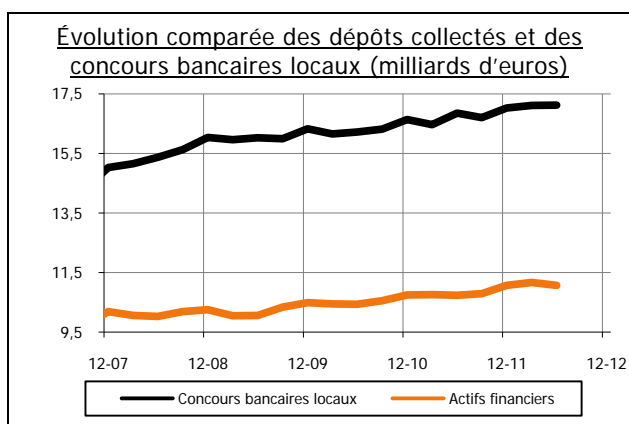
Dans un contexte économique national et international peu dynamique, l'activité économique se dégrade, en dépit des anticipations favorables formulées par les entrepreneurs réunionnais le trimestre dernier. L'indicateur du climat des affaires est en repli (- 6,0 points) et s'établit désormais à 15 points en deçà de sa moyenne de longue période. Les professionnels anticipent néanmoins une activité moins défavorable, bien qu'encore dégradée, pour le troisième trimestre.

Dynamique depuis fin 2011, la consommation des ménages s'enraye ce trimestre, dans une situation de hausse saisonnière des prix. Le manque de confiance des entrepreneurs annihile les quelques signes de redressement de l'investissement observés le trimestre dernier. Les importations décèlent sous l'effet du ralentissement de la demande intérieure, tandis que les exportations poursuivent leur progression.



L'activité du système bancaire reste heurtée au premier semestre 2012, alternant des phases de légère croissance puis de minime baisse des encours de crédits et de collecte. Le climat dans lequel interviennent les établissements de crédit de la place reste marqué par une surveillance accrue de leurs risques et par une montée de leur effort de provisionnement.

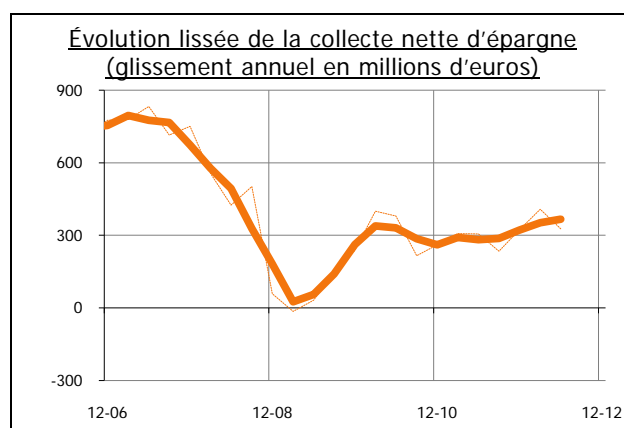
Ainsi, après une légère hausse de l'épargne collectée et des crédits consentis à la clientèle au premier trimestre 2012 (respectivement + 0,8 % pour l'épargne et + 0,5 % pour les crédits), les dépôts s'inscrivent en recul de 0,8 % sur le deuxième trimestre, alors que les encours de crédit se stabilisent (+ 0,1 %).



Les indicateurs de vulnérabilité des entreprises et des ménages restent mitigés (stabilisation du nombre de dossiers de surendettement déposés à un niveau élevé, diminution du nombre d'effets impayés), et les créances douteuses continuent de progresser sur le trimestre. L'enquête de conjoncture auprès des établissements de crédit montre une bonne orientation de l'activité bancaire selon les dirigeants d'établissements de crédit interrogés, notamment en ce qui concerne le financement des ménages. L'opinion sur la rentabilité attendue faiblit cependant, et se situe désormais proche de l'équilibre.

Baisse des actifs financiers au deuxième trimestre 2012

Les actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais s'inscrivent en légère baisse au deuxième trimestre 2012, (- 94 millions d'euros, soit - 0,8 % sur le trimestre), après deux trimestres de hausses successives. Cette baisse s'explique notamment par le fort recul des disponibilités des sociétés non financières. Les actifs financiers totaux atteignent 11,1 milliards d'euros, en progression de + 3,0 % en glissement annuel.



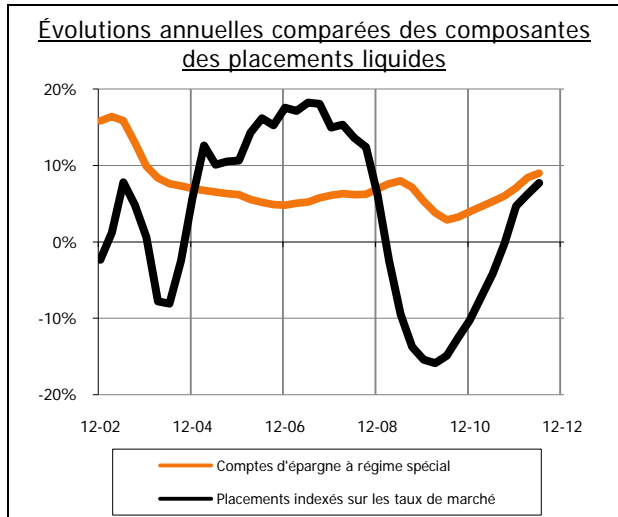
Le niveau de collecte nette annuelle d'épargne supplémentaire à fin juin 2012 (soit 327 millions d'euros) demeure très inférieur à celui enregistré avant la crise financière de 2007, où il dépassait régulièrement le seuil de 800 millions d'euros de collecte annuelle.

Les dépôts à vue s'inscrivent en baisse pour le deuxième trimestre consécutif (- 35 millions d'euros, soit - 1,0 % en juin 2012, après - 3,5 % en mars 2012). Cette baisse s'explique par le recul sensible des dépôts à vue détenus par les entreprises (- 115 millions d'euros soit - 8,8 % au deuxième trimestre 2012 après - 72 millions d'euros soit - 5,2 % au premier trimestre). Les dépôts à vue des ménages effacent en revanche la baisse subie au premier trimestre (+ 63 millions d'euros soit + 3,4 % en juin 2012 après - 49 millions d'euros en mars 2012), et retrouvent leur niveau de décembre 2011. En glissement annuel, les dépôts à vue progressent globalement de 66 millions d'euros (+ 2,0 %).

Les placements liquides diminuent au deuxième trimestre 2012 (- 29 millions d'euros, soit - 0,7 %), après trois trimestres consécutifs de hausse. En glissement annuel, les placements liquides s'inscrivent cependant en hausse rapide (+ 313 millions d'euros, soit + 8,8 %). Les comptes sur livret et les placements indexés progressent à des vitesses à peu près comparables sur un an (respectivement + 9,6 % et + 7,1 %).

Cette baisse des placements liquides au deuxième trimestre concerne uniquement les placements indexés au taux de marché, qui reculent de 79 millions d'euros (- 5,8 %), en raison des baisses des OPCVM monétaires (- 12,6 %) et des certificats de dépôts négociables (- 11,2 %). Les comptes sur livrets (ou comptes d'épargne à régime spécial) continuent en revanche de progresser régulièrement (+ 50 millions d'euros, soit + 2,0 % au deuxième trimestre 2012), la dernière baisse de ce type de placement remontant au troisième trimestre 2000. Cette catégorie de dépôts profite notamment de la bonne orientation des livrets A (+ 24 millions d'euros, soit + 2,5 %) et des livrets ordinaires (+ 22 millions d'euros, soit + 2,2 %).

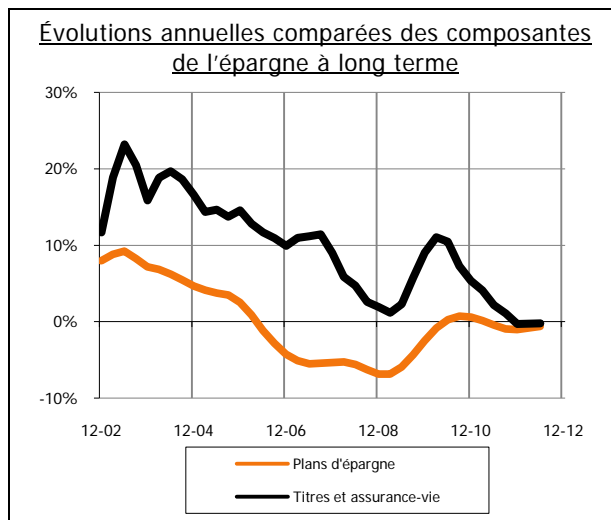
Dans le détail, seuls les placements liquides des « sociétés non financières » reculent au deuxième trimestre 2012 (- 63 millions d'euros, soit - 6,7 % après - 4,0 % au trimestre précédent). Les placements liquides des « autres agents » et des « ménages » s'inscrivent en légère hausse entre mars et juin 2012 (respectivement + 1,2 % et + 1,1 %).



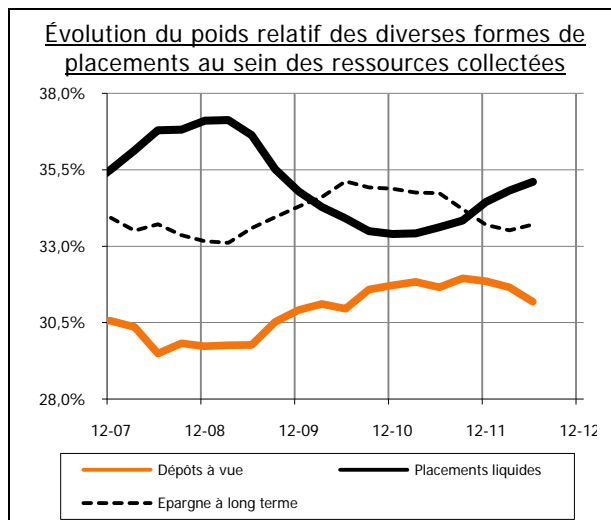
L'épargne à long terme s'inscrit également en légère baisse de - 31 millions d'euros au deuxième trimestre 2012 (- 0,8 %), contre une hausse de + 93 millions d'euros au premier trimestre 2012 (+ 2,5 %). Les placements de tous les types d'agents sont en retrait, de - 5,1 % pour les « autres agents », - 3,7 % pour les « sociétés non financières » et - 0,4 % pour les « ménages ». La plupart des placements à long terme sont ainsi orientées à la baisse, notamment les OPCVM non monétaires (- 13,0 % après - 3,6 % au trimestre précédent) et les actions détenues en portefeuille (- 4,9 % après - 9,3 %). Les placements détenus en assurance-vie s'inscrivent a contrario en hausse

(+ 0,5 % au deuxième trimestre après + 2,7 % au premier trimestre), de même que les obligations détenues en portefeuille (+ 1,0 % après + 18,3 % précédemment).

En glissement annuel, on enregistre également une baisse de l'épargne à long terme de - 53 millions d'euros (- 1,4 %) à fin juin 2012, en retrait par rapport à la fin du trimestre précédent (+ 31 millions d'euros soit + 0,8 %). Les deux principales composantes de l'épargne longue présentent des rythmes d'évolution comparables depuis 2002, les placements en titres et assurance-vie affichant néanmoins un recul plus marqué depuis début 2010 que ceux sous forme de plans d'épargne.



Ces évolutions récentes n'impactent que peu la distribution selon les différentes catégories de l'épargne totale.



Le poids des placements liquides se redresse régulièrement depuis le début de l'année 2011, au détriment de l'épargne à long terme, et plus récemment des dépôts à vue. La distribution est désormais proche de celle enregistrée fin 2007, témoignant de la crainte des épargnants vis-à-vis du retour d'une situation de crise. Comme en 2007, les placements liquides, plébiscités au cours des périodes d'incertitudes financières, retrouvent un poids substantiel dans le total des ressources

collectées. La progression régulière du poids des dépôts à vue dans les placements totaux s'explique pour l'essentiel par la contribution des entreprises. La part des dépôts à vue dans leurs placements passe en effet de moins de 45 % de leurs placements en septembre 2008 à 55 % en fin de période.

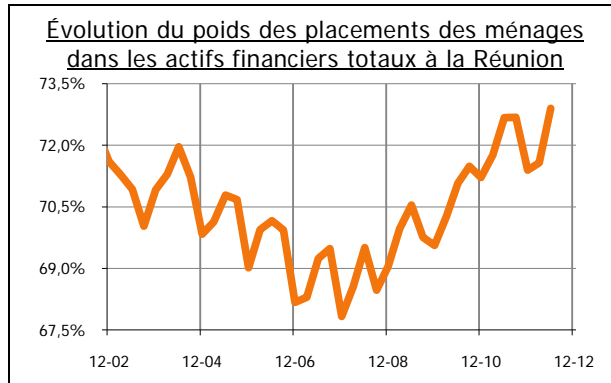
Dans le détail par agent, les dépôts à vue représentent une proportion très importante des actifs financiers détenus par les sociétés non financières (54,9 % en juin 2012), contre 23,9 % pour les ménages. A l'inverse, l'épargne à long terme, qui ne représente que 4,8 % des actifs financiers des sociétés non financières en juin 2012, pèse 42,2 % des placements totaux des ménages.

	Poids relatif au sein de l'épargne totale			
	juin-09	juin-10	juin-11	juin-12
Des dépôts à vue	29.3%	31.3%	31.5%	31.2%
(dt) Poids pour les ménages	22.6%	23.7%	23.6%	23.9%
(dt) Poids pour les sociétés	47.8%	53.5%	55.6%	54.9%
Placements liquides	36.8%	33.9%	33.3%	35.1%
(dt) Poids pour les ménages	35.0%	33.1%	32.5%	33.9%
(dt) Poids pour les sociétés	44.0%	37.3%	39.1%	40.3%
Epargne à long terme	33.9%	34.8%	35.2%	33.7%
(dt) Poids pour les ménages	42.4%	43.2%	43.9%	42.2%
(dt) Poids pour les sociétés	8.1%	9.1%	5.4%	4.8%

Après une forte hausse au dernier trimestre 2011 (+ 7,7 %), les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières** s'inscrivent en net recul au premier et deuxième trimestre 2012 (respectivement - 4,4 % et - 7,7 %), baisses qui concernent, comme nous l'avons mentionné, la plupart de leurs types de placements.

Les **placements des ménages** continuent pour leur part de progresser au deuxième trimestre 2012 (+ 79 millions d'euros, soit + 1,0 %), dans la continuité des trimestres précédents, la dernière baisse remontant au premier trimestre 2009. Les hausses des dépôts à vue (+ 63 millions d'euros, soit + 3,4 %) et des placements réglementés sur livrets (+ 42 millions d'euros, soit + 1,7 %) permettant de compenser largement les baisses des placements indexés sur les taux de marché (- 11 millions d'euros, soit - 4,4 %) et de l'épargne longue (- 15 millions d'euros, soit - 0,4 %).

Globalement, les ménages représentent 72,9 % de l'ensemble des actifs financiers détenus dans le département. Le poids des ménages dans les actifs financiers s'inscrit sur une tendance à la hausse depuis le début de l'année 2008, après avoir continuellement baissé entre 2004 et 2007. A l'inverse, le poids des placements détenus par les sociétés non financières, qui avait atteint un maximum de 25 % en décembre 2007, a sensiblement diminué depuis cette date pour revenir à 19,7 % à fin juin 2012.



Enfin, les **placements des autres agents** progressent légèrement au deuxième trimestre 2012 (+ 9 millions d'euros, soit + 1,0 %), en net ralentissement par rapport au premier trimestre (+ 113 millions d'euros, soit + 16,2 %). Les ISBLM (institutions sans but lucratif au service des ménages) disposent ainsi de placements à hauteur de 419 millions d'euros à fin juin 2012, en hausse de 13 millions d'euros au deuxième trimestre (+ 3,2 %), majoritairement sous forme de dépôts à vue (53,9 %).

Les sociétés d'assurance et fonds de pension détiennent quant à elles des placements pour 301 millions d'euros, en baisse de 19 millions d'euros au deuxième trimestre 2012 (- 5,9 %), majoritairement sous forme de titres de portefeuilles et d'OPCVM (67,5 %). A noter que les certificats de dépôts négociables sont par convention affectés totalement à l'épargne des sociétés non financières en l'absence de décomposition par agent économique, bien que les assurances et caisses de retraite en détiennent une part non négligeable. Le solde des placements des autres agents est détenu par les administrations publiques (32 millions d'euros) et les administrations de sécurité sociale (7 millions d'euros).

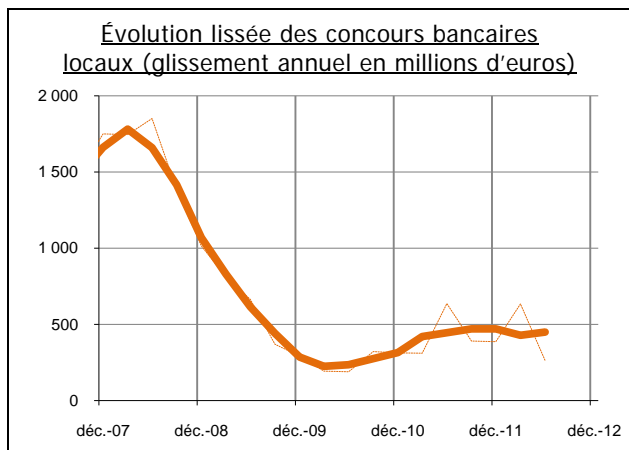
Stabilité des encours de crédits au deuxième trimestre

L'encours brut total des concours bancaires consentis par les établissements de crédit installés localement (qui représentent 95,3 % des crédits octroyés à La Réunion) s'établit à 17,1 milliards d'euros à fin juin 2012, en très faible progression sur le trimestre (+ 12 millions d'euros, soit + 0,1 %), après + 0,5 % au trimestre précédent. Le premier trimestre avait en effet enregistré un événement exceptionnel lié à un découvert ponctuel¹ non couvert en fin de mois sur un compte ordinaire débiteur détenu par un établissement public de la place. Sans cette opération exceptionnelle avoisinant 140 millions d'euros, les crédits consentis par les établissements de crédit locaux se seraient inscrits en légère baisse au premier trimestre 2012, puis en forte hausse au deuxième trimestre.

¹ Une situation analogue s'était déjà présentée au deuxième trimestre 2011.

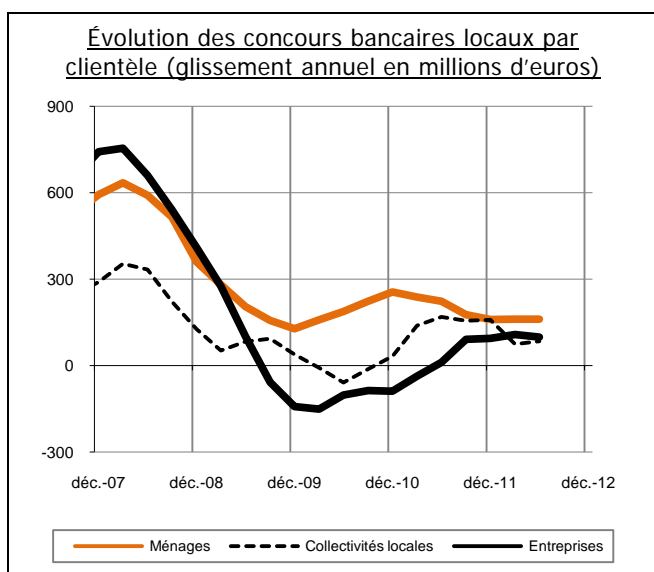
En glissement sur douze mois, les crédits consentis localement progressent assez faiblement, de 263 millions d'euros, soit + 1,6 %. Cependant, le point de juin 2011 est lui aussi atypique, pour la même raison que celle ayant affecté le trimestre sous revue.

Comme pour la collecte d'épargne, l'économie réunionnaise enregistre depuis début 2008 un rythme de croissance beaucoup plus mesuré des encours de financements par rapport aux années antérieures.



Le deuxième trimestre 2012 a bénéficié de la reprise des concours consentis aux entreprises (+ 1,6 %, contre - 1,0 % au premier trimestre) ainsi que dans une moindre mesure des financements aux ménages (+ 0,6 %). Les concours aux collectivités diminuent en revanche de - 171 millions d'euros (dont 140 millions d'euros environ s'expliquent par le découvert exceptionnel déjà évoqué), soit de - 8,6 % (contre + 5,4 % au premier trimestre). Les crédits aux autres agents progressent enfin légèrement, de 1,2 %, après - 3,6 %.

Ces chiffres continuent de faire état d'un faible niveau des financements aux principales catégories de clientèle, témoignant d'une absence de réelle reprise de l'économie.



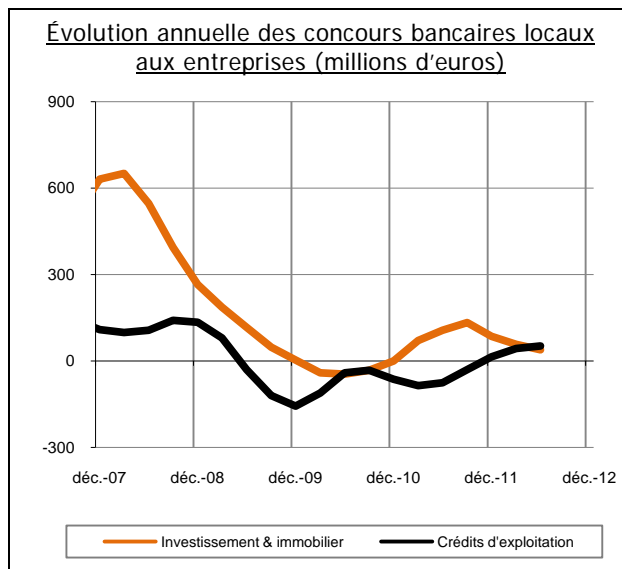
a) Quasi atonie des crédits aux entreprises

Les financements consentis aux entreprises progressent de 108 millions d'euros, soit + 1,6 % au deuxième trimestre, après avoir diminué de 67 millions d'euros (- 1,0 %) au trimestre précédent.

En glissement sur douze mois, la hausse des concours aux entreprises reste mesurée, s'établissant à + 67 millions d'euros entre juin 2011 et juin 2012 (+ 1,0 %).

Les crédits d'investissement aux entreprises demeurent atones (+ 0,1 % après - 2,3 % au premier trimestre), et baissent de 89 millions d'euros sur douze mois (- 3,1 %). Il n'y a donc pas actuellement de réelle reprise de l'investissement des entreprises.

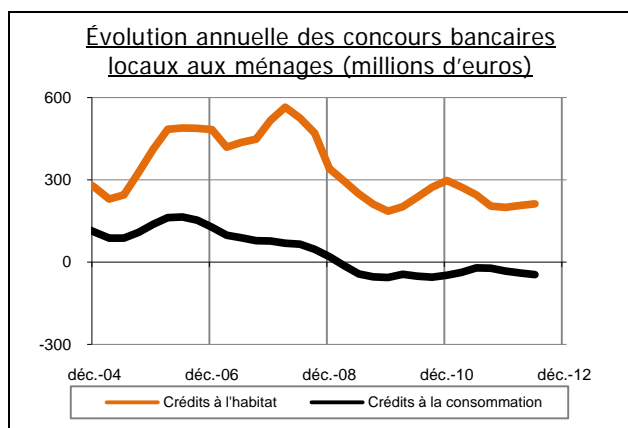
Les crédits d'exploitation aux entreprises progressent en revanche de manière sensible au deuxième trimestre, avec une hausse de leurs encours de 72 millions d'euros (+ 6,8 %), après - 1,1 % au trimestre précédent. Leur hausse sur un an reste néanmoins modérée (+ 8 millions d'euros, soit + 0,7 %).



Les crédits immobiliers consentis aux entreprises continuent de s'afficher en hausse sur le deuxième trimestre (+ 27 millions d'euros, soit + 0,9 %, après + 0,5 % au trimestre précédent) ainsi que sur un an (+ 128 millions d'euros, soit + 4,5 %).

b) Stabilité des crédits aux ménages

Les concours consentis aux ménages s'inscrivent également en légère hausse au deuxième trimestre 2012 (+ 42 millions d'euros, soit + 0,6 %) après un premier trimestre stable. Leur progression sur douze mois est un peu plus rapide, s'établissant à + 192 millions d'euros (+ 2,9 %).



Le financement de la consommation des ménages enregistre une légère progression au deuxième trimestre 2012 (+ 11 millions d'euros, soit + 0,7 %), mettant un terme à une longue période baissière. En glissement annuel, les crédits à la consommation des ménages continuent cependant à s'inscrire en recul (- 39 millions d'euros, soit - 2,4 %). La dernière hausse des crédits à la consommation des ménages avait été enregistrée au quatrième trimestre 2010 (+ 10 millions d'euros). Alors qu'il avait commencé à ralentir dès le début 2006, soit avant l'éclatement de la crise financière, l'encours des crédits à la consommation a atteint son plus haut niveau en septembre 2008 (1,75 milliards d'euros), avant de se contracter pour partie en raison de la forte baisse des ventes de véhicules automobiles neufs et de biens d'équipement

Le rythme de progression des financements à l'habitat des ménages se stabilise à + 0,6 % (soit + 30 millions d'euros). Leur croissance sur douze mois atteint 230 millions d'euros (+ 4,7 %), pour un encours qui s'élève désormais à 5,2 milliards d'euros. La progression des financements immobiliers des ménages reste néanmoins inférieure à son niveau des années antérieures à la crise financière, où les encours progressaient de près de 500 millions d'euros par an.

c) Baisse des crédits d'investissements aux collectivités publiques

Après la hausse exceptionnelle et ponctuelle de leurs encours de crédit à fin mars 2012, les financements aux collectivités publiques diminuent significativement au deuxième trimestre 2012 (- 8,6 %). La baisse concerne essentiellement les crédits d'exploitation (comptes ordinaires débiteurs), en recul de 136 millions d'euros sur le trimestre.

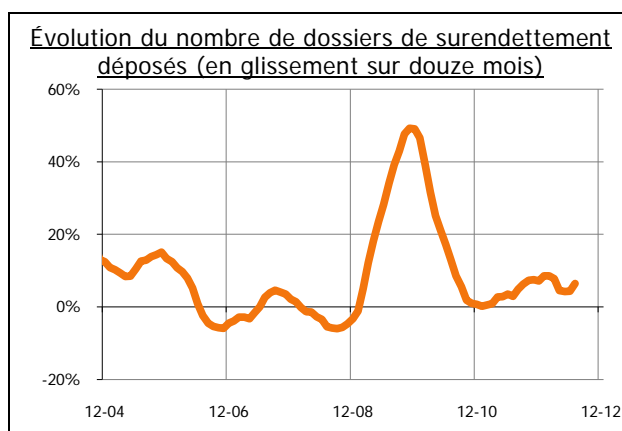
Les crédits d'investissement consentis aux collectivités locales s'inscrivent en baisse de 34 millions d'euros (- 1,9 %), soit un montant comparable à celui constaté au trimestre précédent. Ces baisses s'expliquent pour partie par la gestion active des dettes des principales collectivités locales, qui leur permet d'effectuer des remboursements temporaires en fonction de leurs rentrées fiscales.

L'encours des financements consentis aux établissements publics locaux atteint globalement 1,83 milliard d'euros, dont 1,80 milliard de financements de l'investissement.

d) Stabilité des crédits aux autres agents

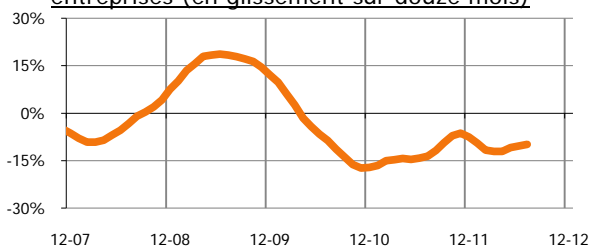
Les crédits consentis aux autres agents économiques s'inscrivent en très légère progression au deuxième trimestre (+ 6 millions d'euros, soit + 1,2 % et + 2,1 % en glissement annuel). Ils atteignent globalement 510 millions d'euros, dont 204 millions d'euros portés par les administrations de sécurité sociale, essentiellement sous forme de crédits d'investissement, et 118 millions d'euros par les ISBLM (institutions sans but lucratif au service des ménages).

Des indicateurs de vulnérabilité toujours contrastés



Le cumul annuel des dossiers de surendettement déposés par les ménages réunionnais reste stable à fin juillet 2012, à un niveau qui demeure élevé de 1 245 dossiers de surendettement déposés sur les douze derniers mois. Le nombre de dossiers de surendettement rapporté à la population reste cependant très inférieur au niveau observé en France métropolitaine (1,5 dossier pour 1 000 habitants à La Réunion, contre 3,7 en métropole en 2011).

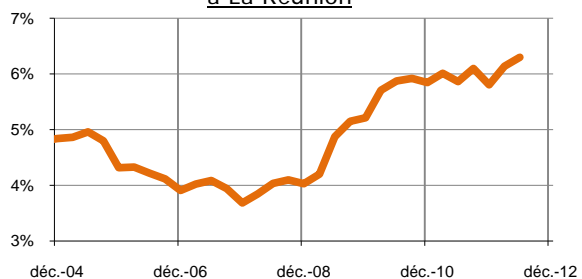
Évolution du nombre d'effets impayés sur les entreprises (en glissement sur douze mois)



Le nombre annuel d'effets impayés sur les entreprises continue de s'inscrire en baisse (- 10,0 % en glissement annuel à fin juillet 2012), pour s'établir à 7 712 effets impayés sur les douze derniers mois. Cet indicateur de santé financière des entreprises s'était particulièrement dégradé au cours des années de crise financière en 2008 - 2009, avec une hausse du nombre d'impayés sur effets de commerce qui avait atteint un maximum de + 19,3 % en juin 2009, en rythme annuel.

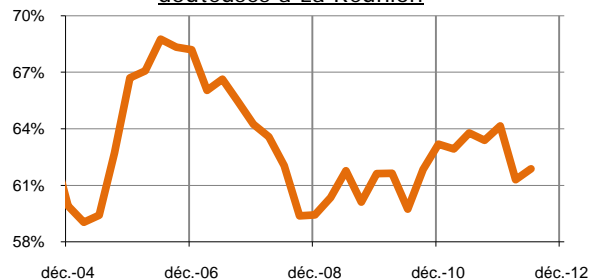
De leur côté, les **créances douteuses** brutes portées par les établissements de crédit implantés localement continuent de progresser au deuxième trimestre 2012 (+ 28 millions d'euros, soit + 2,6 % après + 6,3 % au premier trimestre). Elles s'établissent ainsi à 1,1 milliard d'euros à fin juin 2012 et représentent une proportion de 6,3 % du total des concours bruts consentis. Sur un an, elles progressent de 9,1 %.

Évolution du taux de créances douteuses à La Réunion



Le montant des provisions sur ces créances douteuses s'établit à 667 millions d'euros, en hausse de 23 millions d'euros (+ 3,6 %) sur le trimestre. Le taux de provisionnement s'établit ainsi à 61,9 % en juin 2012.

Évolution du taux de provisionnement des créances douteuses à La Réunion



Dans le cadre de Bâle III, les établissements de crédit réunionnais développent des politiques de

provisionnement sectorielles au-delà du provisionnement de leurs créances douteuses *stricto sensu*, positionnées au passif de leurs bilans, et qui viennent améliorer la couverture de leurs risques de crédit.

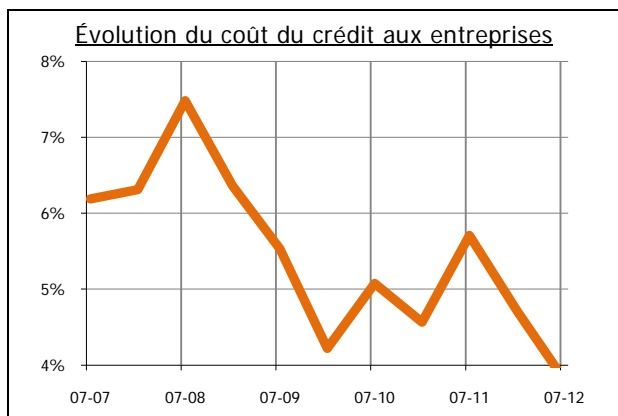
Reprise de l'activité bancaire anticipée pour la fin de l'année, dans une conjoncture économique toujours dégradée

Les dirigeants des établissements de crédit consultés dans le cadre de l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par l'IEDOM anticipent une reprise de l'activité au cours du second semestre 2012, tout particulièrement pour les crédits consentis aux ménages (habitat et consommation). L'octroi de crédits aux entreprises resterait en revanche relativement atone.

Une stabilisation du coût du risque de crédit et des charges d'exploitation bancaire est également attendue pour fin 2012, après la dégradation enregistrée en ce milieu d'année. Enfin les indicateurs de la rentabilité des établissements de crédit semblent convenablement orientés pour la fin d'année. Toutefois, les soldes d'opinion des dirigeants sur l'évolution de la conjoncture économique continuent d'apparaître fortement négatif, reflétant en cela l'évolution du moral des entrepreneurs telle que retracée par l'ICA (Indicateur du Climat des Affaires) publié par l'IEDOM.

Nouvelle baisse des taux des crédits aux entreprises au deuxième semestre 2012

Les résultats provisoires¹ de la dernière enquête sur le coût du crédit aux entreprises à La Réunion font apparaître une nouvelle forte baisse des taux moyens observés sur le mois de juillet 2012, par rapport aux enquêtes précédentes. Le taux moyen global pondéré du crédit aux entreprises s'établit ainsi à 3,80 % pour l'enquête du mois de juillet 2012, contre 4,71 % lors de celle du mois de janvier 2012 (et 5,71 % lors de la précédente enquête). Cela représente ainsi une baisse de 99 points de base sur les six derniers mois, qui s'ajoute à la baisse de 100 points de base enregistrée lors de l'enquête précédente.



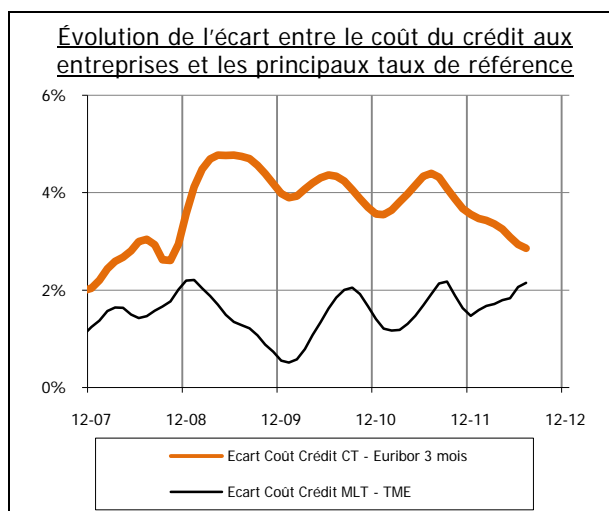
Les taux de crédit aux entreprises s'établissent ainsi à leur plus bas niveau historique, en-dessous des résultats enregistrés en janvier 2011 (4,57 %) et janvier 2010 (4,22 %). La baisse enregistrée des conditions débitrices pratiquées par les banques réunionnaises sur les six derniers mois concerne à la fois les financements à court terme, en recul de 142 points de base par rapport à janvier 2012 (après - 143 points de base précédemment) et les financements à moyen et long terme, en diminution de 8 points de base sur six mois (- 52 points de base précédemment).

Les taux de marché s'inscrivent également en baisse sur les derniers mois et ils s'approchent désormais également de leurs plus bas niveaux historiques. L'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises continue ainsi de se resserrer en juillet 2012 pour les crédits à court terme (277 points de base) mais il progresse sensiblement pour les crédits à moyen et long terme (235 points de base).

	juil-08	juil-10	janv-12	juil-12
Coût du crédit (entreprises)				
à court terme	8,17%	5,25%	4,69%	3,27%
à moyen et long terme	6,20%	4,90%	4,74%	4,66%
Taux de marché				
Euribor 3 mois	4,96%	0,85%	1,22%	0,50%
TME (obligations d'état)	4,78%	3,07%	3,23%	2,31%
Ecart sur taux à CT	3,21%	4,40%	3,47%	2,77%
Ecart sur taux à MLT	1,42%	1,83%	1,51%	2,35%

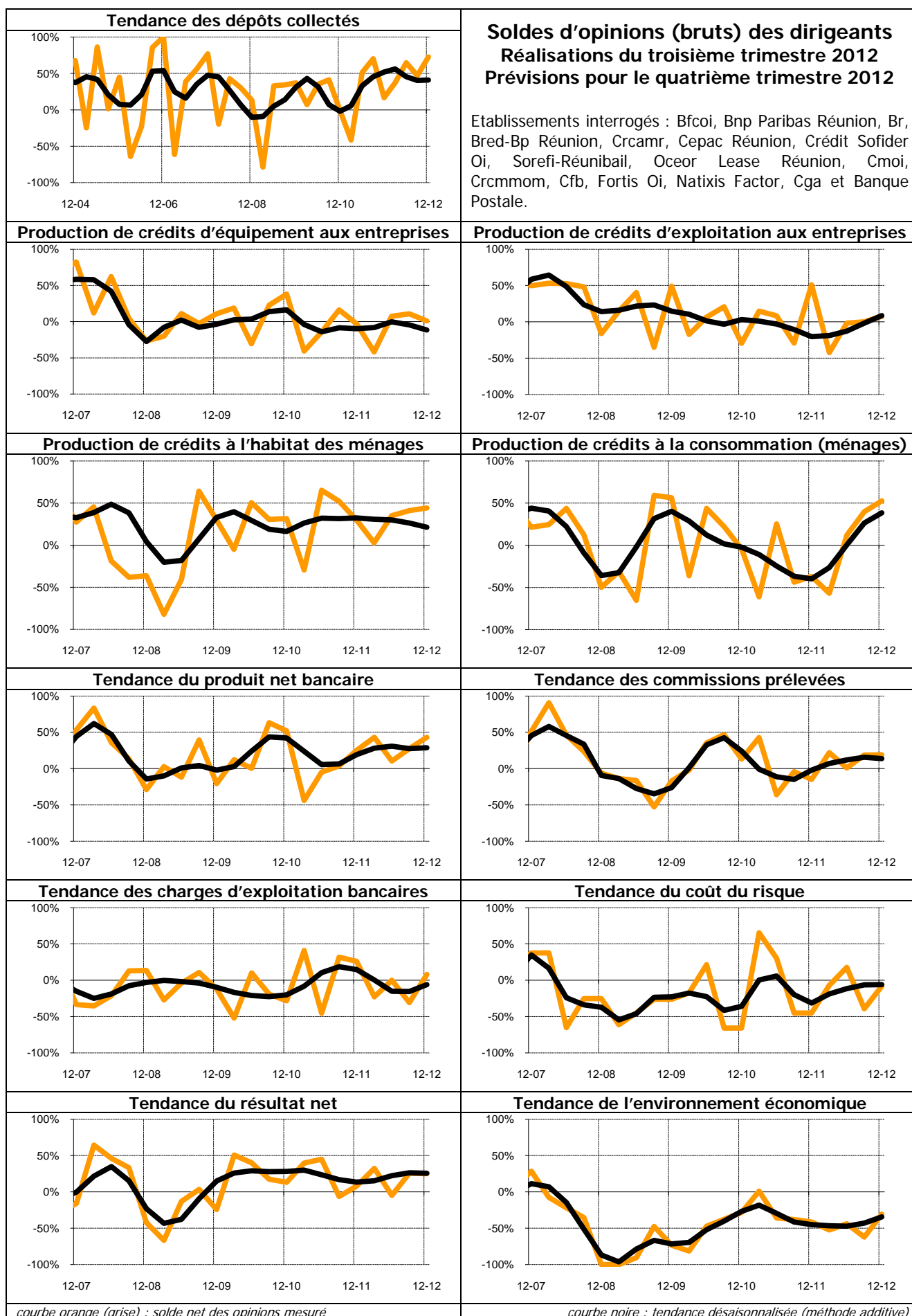
Néanmoins, il convient de rappeler que les taux de refinancement sur le marché interbancaire ne correspondent pas directement au coût de la ressource pour les banques réunionnaises. Les taux des marchés interbancaires sont en effet calculés sur la base des échanges entre les très grandes banques européennes, et sont largement inférieurs à ceux accordés aux établissements réunionnais.

Signalons enfin que l'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises, à court terme comme à moyen et long terme, dépend fortement du montant des concours consentis, l'écart étant plus important pour les crédits de faibles montants.



¹ Les données non encore disponibles de l'un des cinq établissements de crédits concernés par l'enquête ont été extrapolées.

2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit



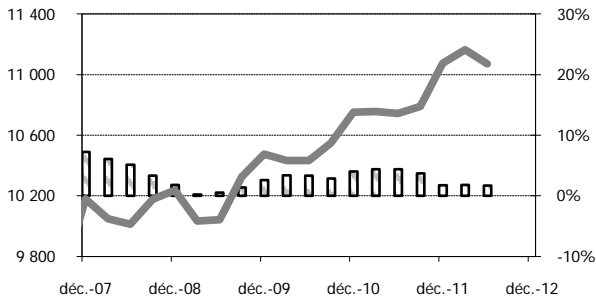
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros									Variations	
	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim
Sociétés non financières	2 259.148	2 205.433	2 395.682	2 199.104	2 136.084	2 290.591	2 467.633	2 359.992	2 178.091	2.0%	-7.7%
Dépôts à vue	1 209.431	1 187.328	1 316.550	1 257.372	1 186.962	1 251.521	1 383.499	1 311.257	1 196.249	0.8%	-8.8%
Placements liquides ou à court terme	843.215	797.435	862.131	830.773	834.393	921.350	979.353	940.244	877.312	5.1%	-6.7%
Comptes d'épargne à régime spécial	0.635	0.384	0.409	0.244	0.212	0.305	0.195	21.240	23.400	n.s	10.2%
Placements indexés sur les taux de marché	842.580	797.051	861.722	830.528	834.180	921.045	979.158	919.004	853.913	2.4%	-7.1%
<i>dont comptes à terme</i>	326.416	340.266	358.296	353.153	367.400	390.205	390.183	394.380	402.037	9.4%	1.9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	228.233	217.374	240.858	186.777	196.312	191.134	239.310	182.690	147.855	-24.7%	-19.1%
<i>dont certificats de dépôt</i>	286.894	238.851	262.149	290.340	270.210	339.423	349.244	341.035	302.758	12.0%	-11.2%
Epargne à long terme	206.502	220.671	217.000	110.959	114.728	117.720	104.781	108.491	104.529	-8.9%	-3.7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	33.608	36.568	35.705	30.633	29.572	31.686	23.701	23.821	22.102	-25.3%	-7.2%
Ménages	7 419.145	7 546.225	7 656.789	7 719.452	7 807.670	7 842.941	7 907.435	7 990.726	8 069.765	3.4%	1.0%
Dépôts à vue	1 757.260	1 795.822	1 843.544	1 817.535	1 839.868	1 895.975	1 910.283	1 861.636	1 924.756	4.6%	3.4%
Placements liquides ou à court terme	2 454.042	2 455.295	2 472.787	2 521.680	2 538.311	2 566.613	2 628.145	2 704.850	2 735.894	7.8%	1.1%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 198.284	2 209.167	2 238.172	2 291.148	2 309.998	2 331.310	2 394.306	2 459.844	2 501.746	8.3%	1.7%
<i>dont livrets ordinaires</i>	825.605	820.359	829.066	853.759	866.498	868.914	889.479	918.461	931.478	7.5%	1.4%
<i>dont livrets A et bleus</i>	734.711	753.230	775.768	806.035	815.695	837.537	875.577	910.559	935.945	14.7%	2.8%
<i>dont livrets jeunes</i>	38.998	39.096	40.229	38.902	38.699	38.157	39.453	38.347	38.026	-1.7%	-0.8%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	114.229	114.337	110.858	106.853	104.551	104.525	103.479	100.619	100.415	-4.0%	-0.2%
<i>dont livrets de développement durable</i>	260.055	258.890	259.571	262.444	262.331	261.947	267.179	271.377	274.626	4.7%	1.2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	224.686	223.254	222.680	223.155	222.222	220.231	219.139	220.479	221.257	-0.4%	0.4%
Placements indexés sur les taux de marché	255.758	246.128	234.615	230.532	228.313	235.303	233.839	245.007	234.148	2.6%	-4.4%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	185.571	182.895	175.374	173.514	174.298	186.863	190.485	196.999	191.198	9.7%	-2.9%
<i>dont bons de caisse</i>	12.272	12.500	12.310	12.374	12.359	12.361	11.397	10.161	10.270	-16.9%	1.1%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	57.915	50.733	46.930	44.645	41.657	36.079	31.957	37.847	32.680	-21.5%	-13.7%
Epargne à long terme	3 207.843	3 295.109	3 340.458	3 380.237	3 429.491	3 380.352	3 369.007	3 424.240	3 409.115	-0.6%	-0.4%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	754.849	753.622	766.209	763.280	757.104	748.571	759.559	759.874	754.743	-0.3%	-0.7%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	63.052	60.927	60.851	59.026	57.862	56.648	57.099	56.286	55.060	-4.8%	-2.2%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8.953	8.442	7.744	7.948	7.925	7.834	7.437	7.571	9.243	16.6%	22.1%
<i>dont actions</i>	122.124	141.114	144.832	149.702	163.970	128.931	130.309	115.860	110.941	-32.3%	-4.2%
<i>dont obligations</i>	183.205	200.878	195.461	193.273	197.639	197.356	188.269	217.912	208.526	5.5%	-4.3%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	133.613	134.698	132.884	128.073	147.375	137.497	125.133	109.351	103.201	-30.0%	-5.6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 942.047	1 995.428	2 032.477	2 078.936	2 097.615	2 103.514	2 101.201	2 157.387	2 167.401	3.3%	0.5%
Autres agents	759.805	803.987	699.227	838.049	799.648	657.048	700.290	813.670	822.203	2.8%	1.0%
Dépôts à vue	299.975	305.163	313.144	336.014	356.168	279.537	316.780	311.624	328.782	-7.7%	5.5%
Placements liquides ou à court terme	237.548	255.924	252.750	261.375	202.867	177.937	187.703	272.047	275.254	35.7%	1.2%
Comptes d'épargne à régime spécial	63.369	68.894	67.370	70.318	72.038	73.500	77.036	79.367	85.346	18.5%	7.5%
Placements indexés sur les taux de marché	174.179	187.030	185.380	191.057	130.828	104.438	110.667	192.680	189.908	45.2%	-1.4%
<i>dont comptes à terme</i>	38.516	40.255	46.833	50.277	47.516	46.647	56.684	63.768	64.540	35.8%	1.2%
Epargne à long terme	222.281	242.900	133.333	240.659	240.614	199.573	195.807	230.000	218.167	-9.3%	-5.1%
Total actifs financiers	10 438.098	10 555.646	10 751.698	10 756.605	10 743.402	10 790.579	11 075.358	11 164.389	11 070.059	3.0%	-0.8%
Dépôts à vue	3 266.666	3 288.313	3 473.239	3 410.921	3 382.998	3 427.034	3 610.562	3 484.517	3 449.787	2.0%	-1.0%
Placements liquides ou à court terme	3 534.805	3 508.654	3 587.668	3 613.828	3 575.570	3 665.900	3 795.200	3 917.141	3 888.461	8.8%	-0.7%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 262.288	2 278.445	2 305.952	2 361.711	2 382.248	2 405.114	2 471.536	2 560.451	2 610.492	9.6%	2.0%
<i>dont livrets ordinaires</i>	875.401	869.536	881.887	908.576	922.095	925.263	947.372	994.551	1 016.901	10.3%	2.2%
<i>dont livrets A et bleus</i>	744.443	765.812	790.025	821.144	831.529	854.064	894.010	934.646	958.455	15.3%	2.5%
<i>dont livrets jeunes</i>	39.010	39.106	40.251	38.918	38.723	38.179	39.474	38.365	38.037	-1.8%	-0.9%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	114.239	114.353	110.875	106.870	104.576	104.567	103.515	100.654	100.429	-4.0%	-0.2%
<i>dont livrets de développement durable</i>	260.133	258.995	259.781	262.671	262.607	262.232	267.488	271.627	274.850	4.7%	1.2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	224.918	223.510	223.049	223.524	222.700	220.778	219.648	221.018	221.776	-0.4%	0.3%
Placements indexés sur les taux de marché	1 272.517	1 230.209	1 281.717	1 252.118	1 193.322	1 260.786	1 323.664	1 356.690	1 277.969	7.1%	-5.8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	550.503	563.416	580.503	576.944	589.214	623.715	637.352	655.147	657.775	11.6%	0.4%
<i>dont bons de caisse</i>	13.488	18.239	17.879	17.782	17.767	17.794	17.117	16.439	16.833	-5.3%	2.4%
<i>dont certificats de dépôt</i>	286.894	238.851	262.149	290.340	270.210	339.423	349.244	341.035	302.758	12.0%	-11.2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	421.632	409.703	421.185	367.052	316.131	279.854	319.950	344.069	300.603	-4.9%	-12.6%
Epargne à long terme	3 636.627	3 758.679	3 690.791	3 731.856	3 784.833	3 697.646	3 669.595	3 762.731	3 731.811	-1.4%	-0.8%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	755.967	754.949	767.809	764.954	759.105	750.784	761.448	761.945	756.631	-0.3%	-0.7%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	63.291	61.166	61.117	59.295	58.133	56.919	57.375	56.566	55.323	-4.8%	-2.2%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	9.903	8.442	7.744	7.948	7.925	7.834	7.437	7.571	9.243	16.6%	22.1%
<i>dont actions</i>	139.127	159.319	163.619	168.120	185.764	144.088	146.020	132.416	125.958	-32.2%	-4.9%
<i>dont obligations</i>	372.648	401.043	393.154	393.226	394.990	347.321	328.667	388.728	392.621	-0.6%	1.0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	353.090	377.786	264.309	259.088	280.889	284.540	265.856	256.289	222.973	-20.6%	-13.0%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 942.600	1 995.975	2 033.039	2 079.225	2 098.027	2 106.159	2 102.792	2 159.217	2 169.063	3.4%	0.5%

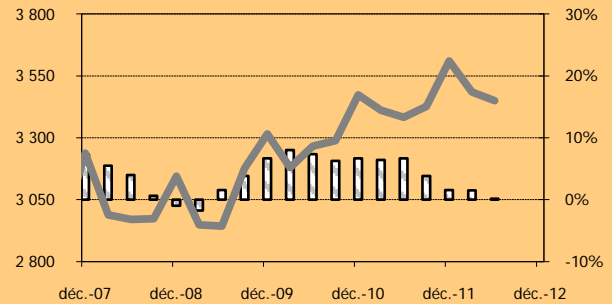
L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*

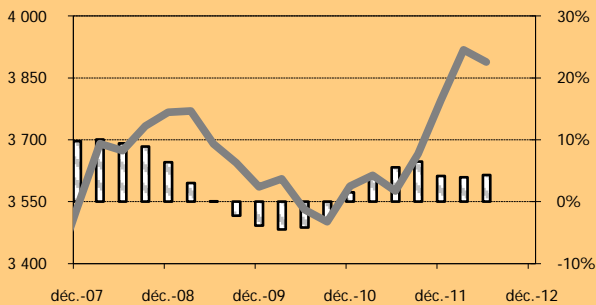
Ensemble des actifs financiers



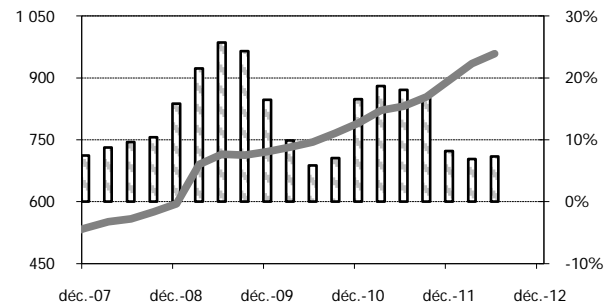
Dépôts à vue



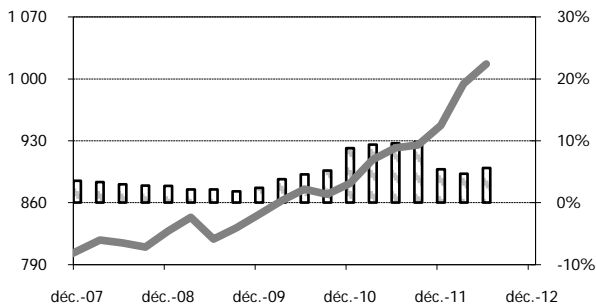
Ensemble des placements liquides ou à court terme



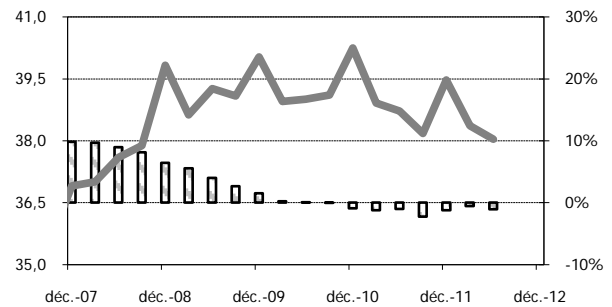
Livrets 'A'



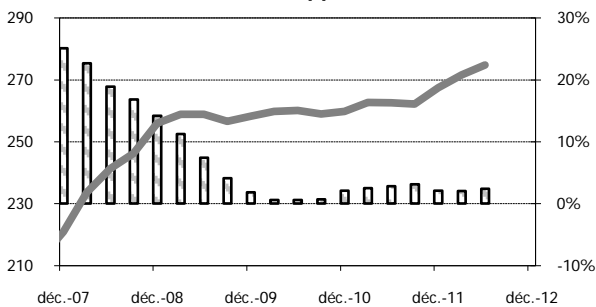
Livrets ordinaires



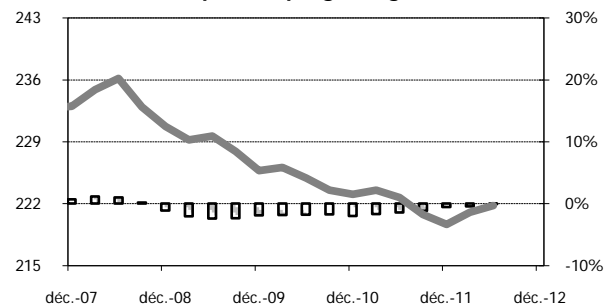
Livrets jeunes



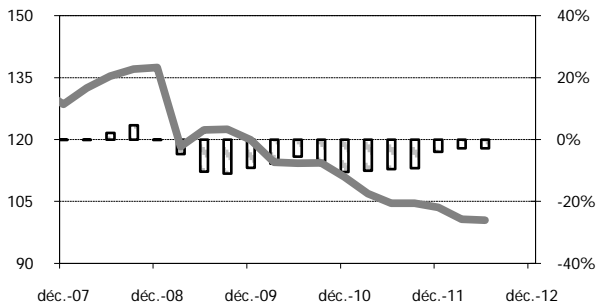
Livrets de développement durable



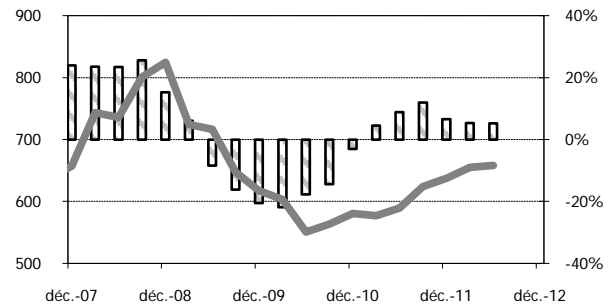
Comptes d'épargne logement



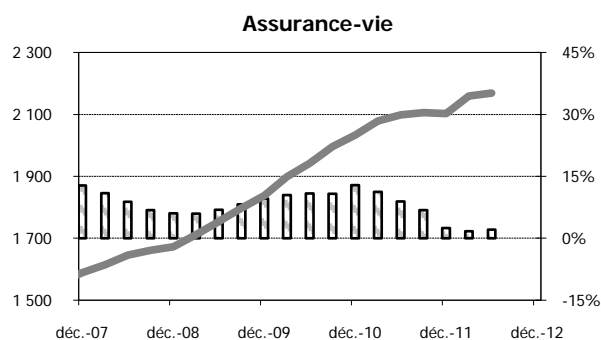
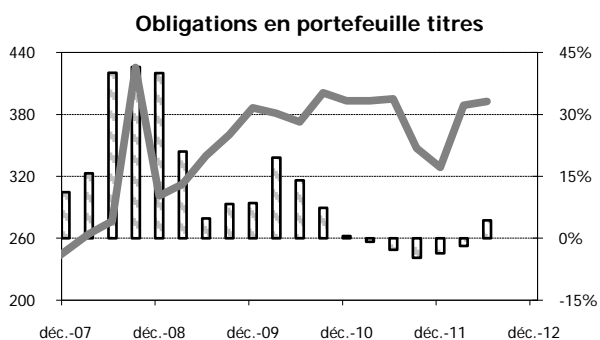
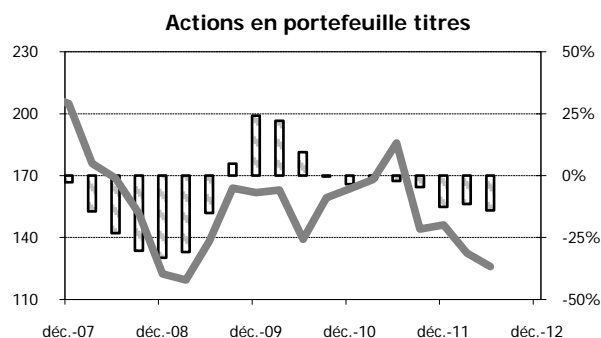
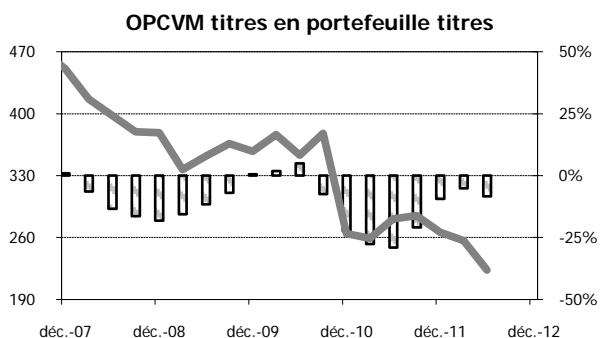
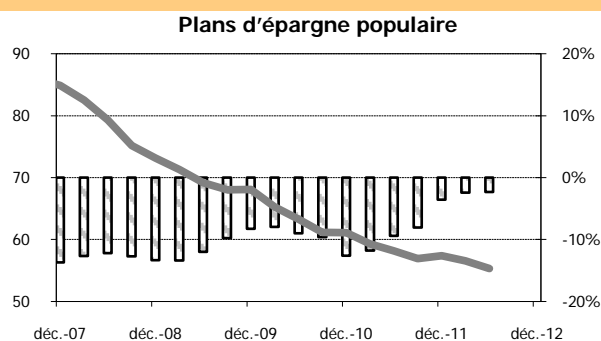
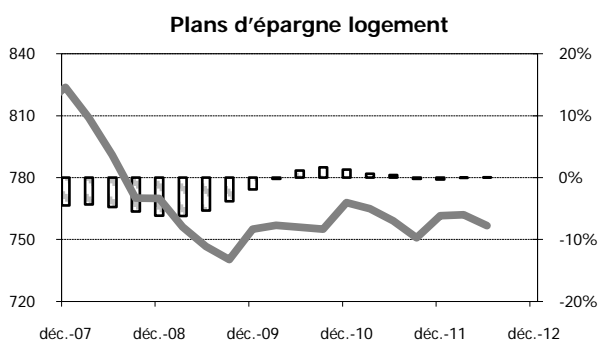
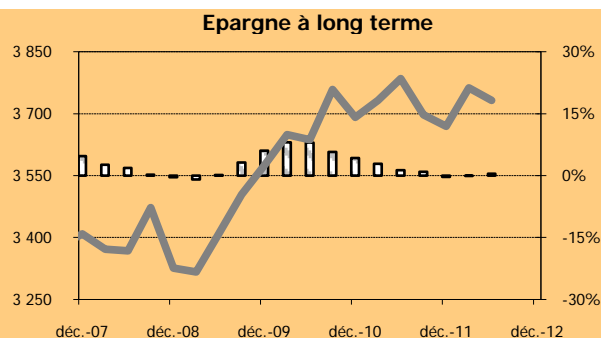
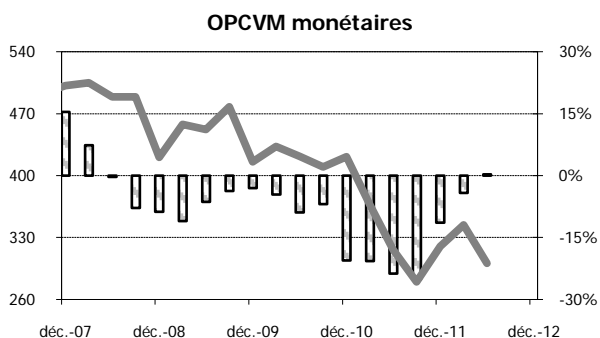
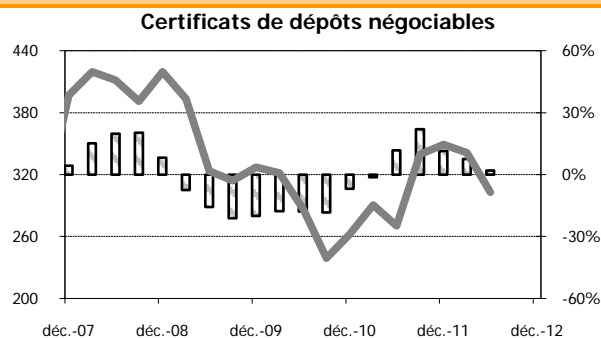
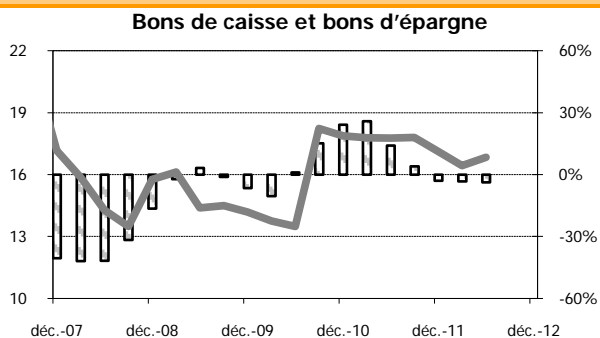
Livrets d'épargne populaire



Dépôts à terme

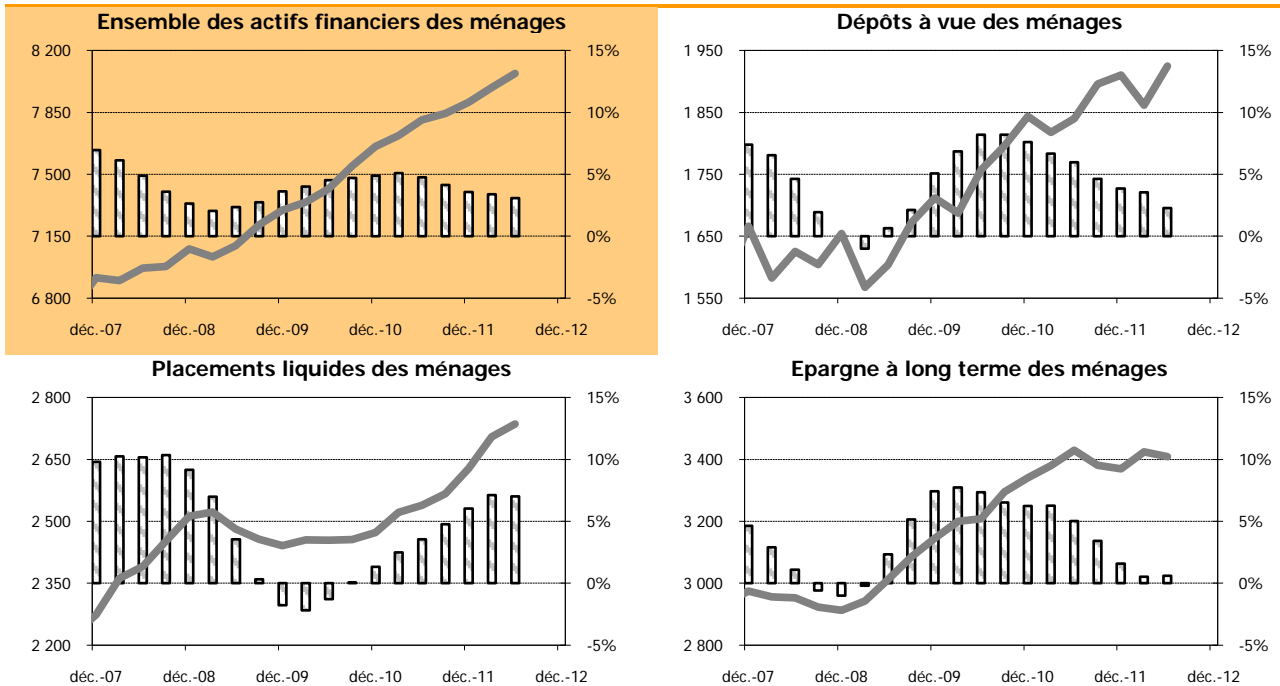


*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



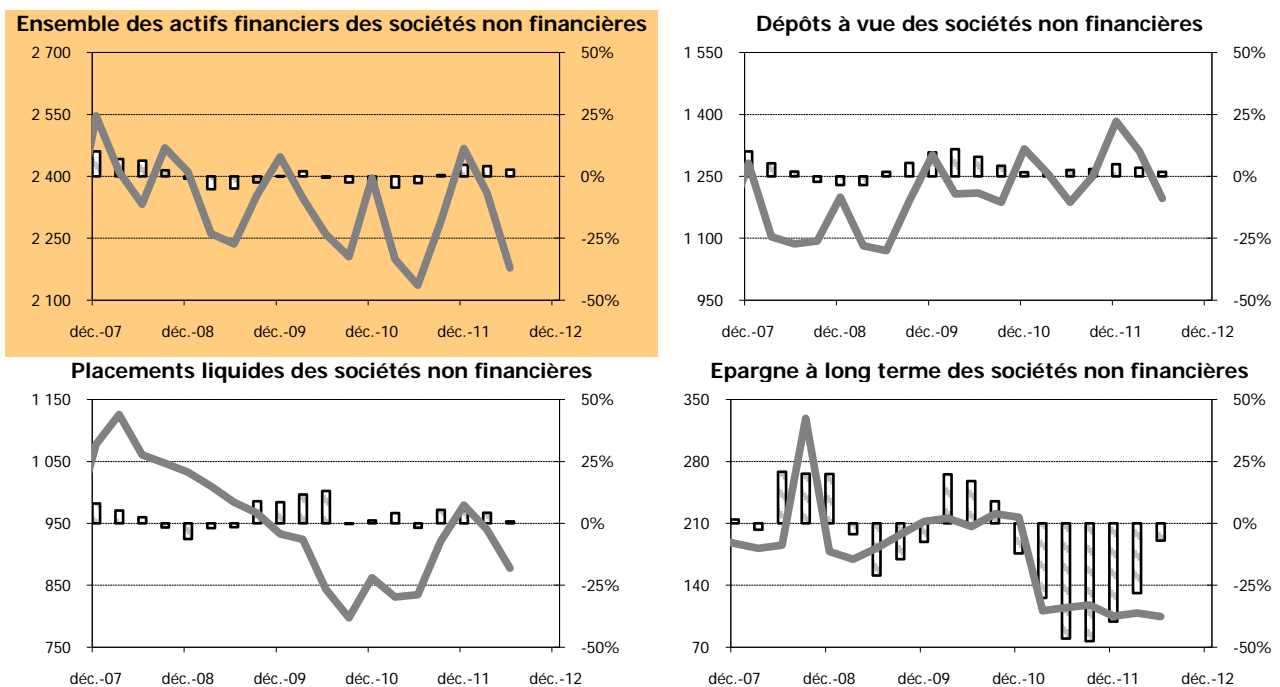
Les placements des ménages

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



Les disponibilités des sociétés non financières

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



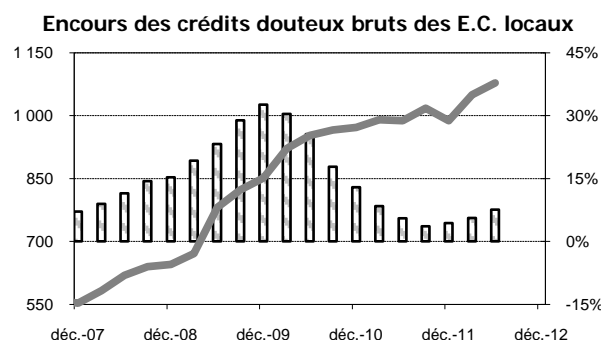
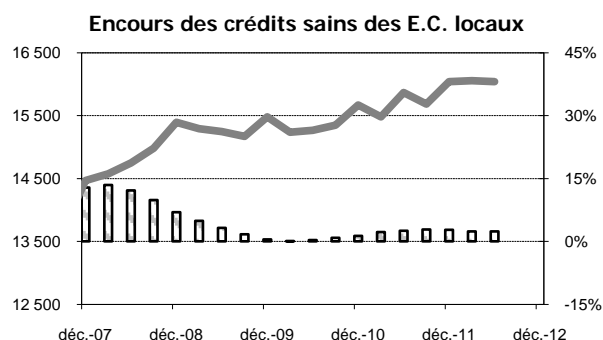
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions d'euros									Variations	
	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	1 164,401	1 139,691	1 045,360	966,498	1 128,150	1 061,748	1 069,932	1 064,341	1 136,295	0,7%	6,8%
<i>Créances commerciales</i>	89,144	85,060	103,611	77,020	106,633	98,526	110,806	78,103	78,298	-26,6%	0,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	607,026	644,654	571,109	513,015	612,066	615,895	630,756	618,284	630,479	3,0%	2,0%
(dt) <i>Entrepreneurs individuels</i>	123,028	111,814	111,463	110,552	123,740	123,355	120,642	115,605	104,037	-15,9%	-10,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	321,928	264,857	212,907	244,282	274,316	219,104	193,442	251,334	309,351	12,8%	23,1%
<i>Affacturage</i>	146,304	145,120	157,732	132,182	135,136	128,223	134,927	116,620	118,167	-12,6%	1,3%
Crédits d'investissement	2 819,156	2 869,344	2 822,616	2 799,161	2 877,307	2 880,367	2 851,404	2 786,123	2 788,252	-3,1%	0,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 525,413	2 565,270	2 561,311	2 550,509	2 633,156	2 637,763	2 599,161	2 534,051	2 538,748	-3,6%	0,2%
(dt) <i>Entrepreneurs individuels</i>	198,461	198,614	215,228	182,234	254,096	258,799	252,574	248,879	251,243	-1,1%	1,0%
<i>Crédit-bail</i>	293,743	304,073	261,305	248,652	244,151	242,605	252,243	252,072	249,504	2,2%	-1,0%
Crédits à l'habitat	2 722,575	2 723,187	2 862,778	2 893,468	2 845,940	2 834,874	2 930,850	2 946,442	2 973,735	4,5%	0,9%
Autres crédits	55,706	44,761	55,507	52,862	32,650	29,717	58,269	46,769	53,036	62,4%	13,4%
Encours sain	6 761,838	6 776,982	6 786,260	6 711,989	6 884,047	6 806,706	6 910,455	6 843,676	6 951,318	1,0%	1,6%
Ménages											
Crédits à la consommation	1 643,013	1 622,662	1 633,043	1 625,854	1 622,171	1 605,994	1 605,235	1 572,272	1 583,601	-2,4%	0,7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 525,408	1 513,150	1 524,538	1 509,319	1 506,804	1 495,818	1 495,865	1 463,885	1 477,651	-1,9%	0,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	46,481	38,842	43,228	49,090	51,579	49,131	51,051	51,485	49,266	-4,5%	-4,3%
<i>Crédit-bail</i>	71,124	70,670	65,277	67,446	63,788	61,045	58,319	56,903	56,683	-11,1%	-0,4%
Crédits à l'habitat	4 726,445	4 792,178	4 907,606	4 940,899	4 934,731	5 002,113	5 102,641	5 135,185	5 165,632	4,7%	0,6%
Autres crédits	7,262	5,803	6,812	11,363	1,280	1,039	0,996	0,867	1,014	-20,7%	17,0%
Encours sain	6 376,721	6 420,644	6 547,462	6 578,117	6 558,181	6 609,146	6 708,872	6 708,325	6 750,247	2,9%	0,6%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	11,215	19,907	17,050	51,154	165,762	31,072	24,529	159,516	23,518	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	11,025	19,779	16,626	49,317	28,861	7,696	22,889	16,783	22,410	-22,4%	33,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,191	0,128	0,424	1,837	136,902	23,376	1,641	142,734	1,108	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	1 649,025	1 607,849	1 817,512	1 673,250	1 754,865	1 759,985	1 868,634	1 834,805	1 800,485	2,6%	-1,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 649,007	1 606,346	1 816,093	1 673,248	1 753,589	1 759,984	1 868,634	1 834,805	1 800,485	2,7%	-1,9%
Autres crédits	6,724	5,072	5,241	5,239	0,447	0,817	0,370	1,727	0,960	115,0%	-44,4%
Encours sain	1 668,399	1 634,263	1 841,238	1 731,009	1 922,440	1 793,240	1 894,900	1 997,342	1 826,256	-5,0%	-8,6%
Autres agents											
Encours sain	459,055	516,872	495,708	460,356	502,999	477,606	526,290	507,358	513,345	2,1%	1,2%
TOTAL											
Encours sain	15 266,013	15 348,762	15 670,668	15 481,471	15 867,668	15 686,698	16 040,517	16 056,700	16 041,167	1,1%	-0,1%
Créances douteuses brutes	952,770	965,737	972,233	990,130	988,198	1 017,939	988,109	1 050,139	1 077,665	9,1%	2,6%
<i>Créances douteuses nettes</i>	383,630	368,476	357,930	367,113	357,892	372,663	354,173	406,359	410,830	14,8%	1,1%
(dt) <i>Entreprises</i>	261,276	257,221	248,543	263,931	255,080	266,090	249,050	303,919	303,692	19,1%	-0,1%
(dt) <i>Ménages</i>	117,846	107,894	105,313	99,538	98,309	102,047	102,207	100,158	103,970	5,8%	3,8%
Provisions	569,140	597,261	614,303	623,017	630,306	645,275	633,936	643,780	666,834	5,8%	3,6%
Encours brut total	16 218,782	16 314,500	16 642,902	16 471,602	16 855,866	16 704,637	17 028,626	17 106,839	17 118,832	1,6%	0,1%
Taux de créances douteuses	5,9%	5,9%	5,8%	6,0%	5,9%	6,1%	5,8%	6,1%	6,3%	0,4 pt	0,2 pt
Taux de provisionnement	59,7%	61,8%	63,2%	62,9%	63,8%	63,4%	64,2%	61,3%	61,9%	-1,9 pt	0,6 pt

L'évolution de l'endettement des agents économiques

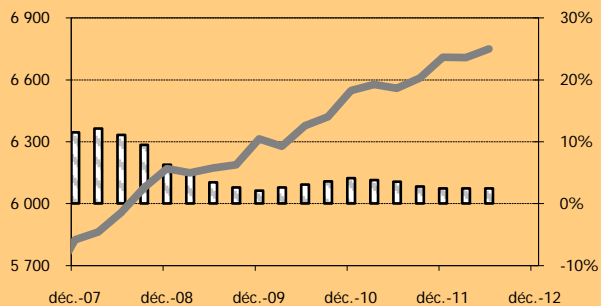
Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



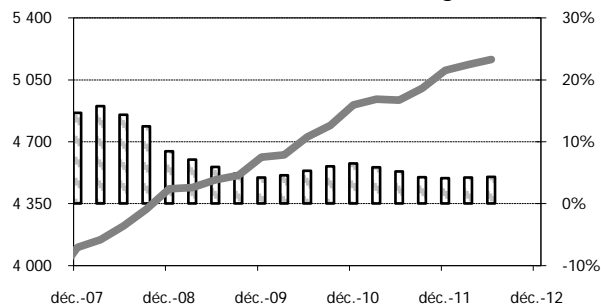
L'endettement des ménages

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite

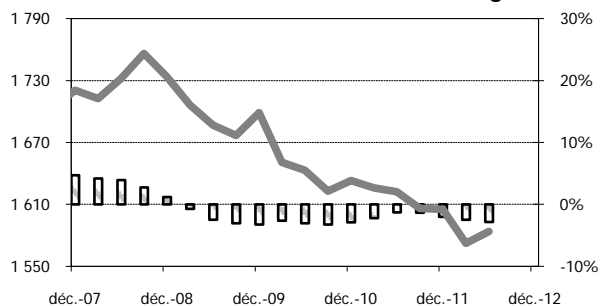
Ensemble des encours sains aux ménages



Crédits à l'habitat aux ménages



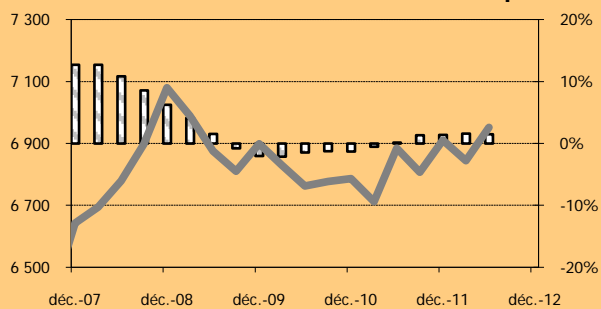
Crédits à la consommation des ménages



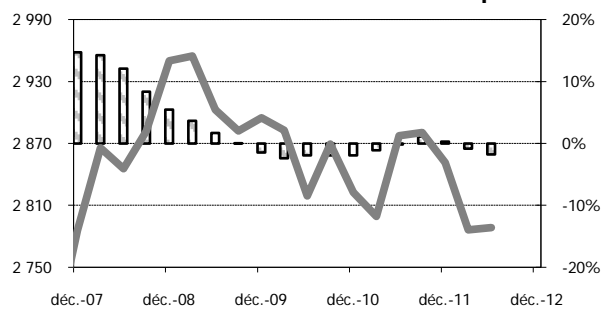
L'endettement des entreprises

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite

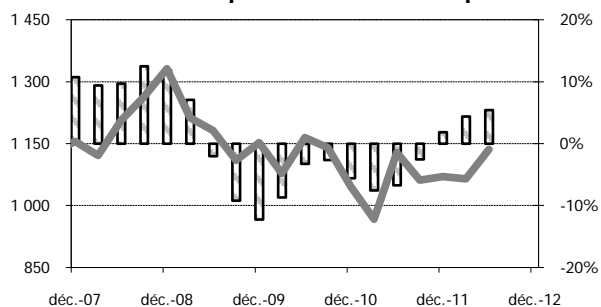
Ensemble des encours sains aux entreprises



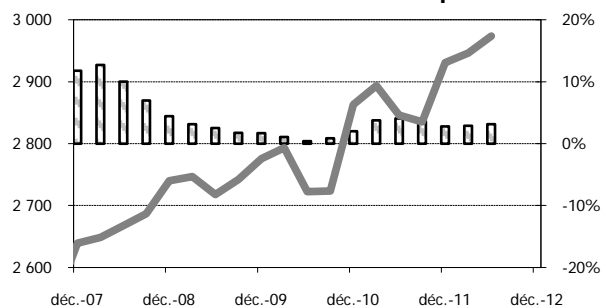
Crédits d'investissement des entreprises



Crédits d'exploitation des entreprises



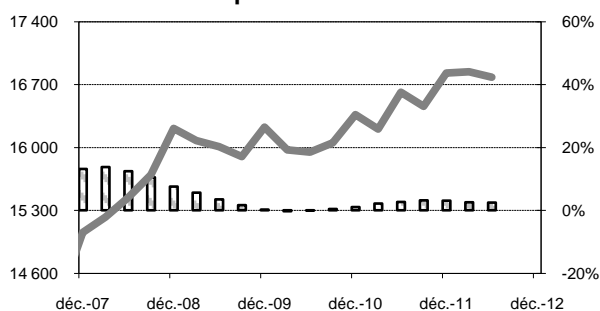
Crédits à l'habitat des entreprises



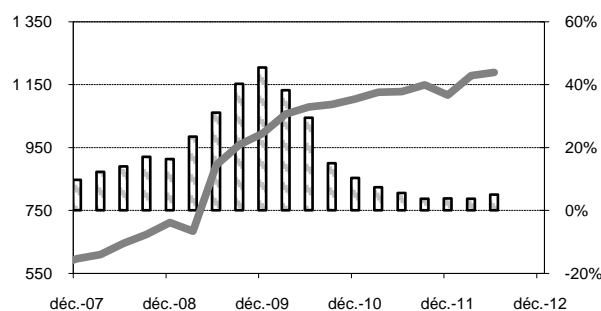
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

	Montants en millions d'euros									Variations	
	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	1 213,402	1 195,781	1 077,235	995,321	1 152,556	1 089,990	1 094,468	1 088,877	1 166,348	1,2%	7,1%
Créances commerciales	91,612	93,342	115,286	85,776	115,715	106,643	119,839	87,136	85,568	-26,1%	-1,8%
Crédits de trésorerie	635,204	671,952	583,560	525,914	616,518	623,482	637,642	625,170	640,915	4,0%	2,5%
(dt) Entrepreneurs individuels	123,835	112,238	112,124	110,732	124,168	123,654	121,004	115,967	104,046	-16,2%	-10,3%
Comptes ordinaires débiteurs	332,098	277,627	220,474	250,476	283,546	229,413	198,965	256,857	316,501	11,6%	23,2%
Affacturage	154,489	152,860	157,914	133,156	136,778	130,452	138,021	119,714	123,364	-9,8%	3,0%
Crédits d'investissement	3 271,060	3 331,949	3 252,406	3 269,429	3 373,185	3 389,165	3 349,773	3 284,492	3 259,704	-3,4%	-0,8%
Crédits à l'équipement	2 801,433	2 857,400	2 792,400	2 817,548	2 908,547	2 912,454	2 876,232	2 811,122	2 796,112	-3,9%	-0,5%
(dt) Entrepreneurs individuels	243,733	246,829	263,121	231,125	303,677	306,407	304,854	301,159	256,855	-15,4%	-14,7%
Crédit-bail	469,627	474,548	460,006	451,881	464,638	476,712	473,541	473,370	463,592	-0,2%	-2,1%
Crédits à l'habitat	2 752,256	2 752,220	2 946,137	2 975,875	2 931,869	2 923,725	3 026,315	3 041,907	3 068,771	4,7%	0,9%
Autres crédits	55,706	44,761	55,507	52,862	32,650	29,717	58,269	46,769	53,036	62,4%	13,4%
Encours sain	7 292,424	7 324,710	7 331,284	7 293,487	7 490,260	7 432,597	7 528,825	7 462,046	7 547,859	0,8%	1,1%
Ménages											
Crédits à la consommation	1 650,865	1 632,473	1 633,247	1 625,988	1 622,255	1 606,117	1 605,381	1 572,418	1 583,617	-2,4%	0,7%
Crédits de trésorerie	1 533,087	1 522,630	1 524,538	1 509,319	1 506,804	1 495,818	1 495,869	1 463,889	1 477,655	-1,9%	0,9%
Comptes ordinaires débiteurs	46,654	39,172	43,432	49,224	51,663	49,254	51,193	51,627	49,278	-4,6%	-4,5%
Crédit-bail	71,124	70,670	65,277	67,446	63,788	61,045	58,319	56,903	56,683	-11,1%	-0,4%
Crédits à l'habitat	4 732,354	4 797,379	4 911,745	4 945,193	4 938,855	5 006,581	5 107,335	5 139,841	5 168,357	4,6%	0,6%
Autres crédits	7,304	5,808	6,874	11,363	1,280	1,039	0,996	0,867	1,014	-20,7%	17,0%
Encours sain	6 390,524	6 435,659	6 551,867	6 582,545	6 562,389	6 613,737	6 713,712	6 713,126	6 752,988	2,9%	0,6%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	11,215	23,407	17,050	51,154	165,762	31,072	24,529	159,516	23,518	n.s	n.s
Crédits de trésorerie	11,025	23,279	16,626	49,317	28,861	7,696	22,889	16,783	22,410	-22,4%	33,5%
Comptes ordinaires débiteurs	0,191	0,128	0,424	1,837	136,902	23,376	1,641	142,734	1,108	n.s	n.s
Crédits d'investissement	1 739,124	1 696,572	1 910,160	1 766,173	1 846,250	1 855,044	1 965,393	1 931,564	1 881,452	1,9%	-2,6%
Crédits à l'équipement	1 739,106	1 695,069	1 908,741	1 766,171	1 844,974	1 855,043	1 965,393	1 931,564	1 881,452	2,0%	-2,6%
Crédits à l'habitat	1,435	1,435	1,435	1,366	1,366	1,366	1,366	1,294	1,293	-5,3%	0,0%
Autres crédits	6,724	5,072	5,241	5,239	0,447	0,817	0,370	1,727	0,960	115,0%	-44,4%
Encours sain	1 758,498	1 726,486	1 933,886	1 823,932	2 013,825	1 888,299	1 991,659	2 094,101	1 907,223	-5,3%	-8,9%
Autres agents											
Encours sain	506,439	564,158	549,854	506,234	548,866	522,832	594,227	575,295	572,949	4,4%	-0,4%
TOTAL											
Encours sain	15 947,885	16 051,014	16 366,892	16 206,199	16 615,341	16 457,465	16 828,423	16 844,568	16 781,019	1,0%	-0,4%
Créances douteuses brutes	1 078,823	1 087,563	1 104,386	1 125,415	1 127,637	1 149,088	1 116,213	1 178,376	1 188,686	5,4%	0,9%
Créances douteuses nettes	509,683	490,301	490,083	502,398	497,331	503,813	482,277	534,596	521,852	4,9%	-2,4%
(dt) Entreprises	285,813	287,938	290,526	310,011	308,815	313,420	294,355	349,224	334,896	8,4%	-4,1%
(dt) Ménages	119,966	108,215	106,544	99,833	98,576	102,235	102,372	100,457	104,374	5,9%	3,9%
Provisions	569,140	597,261	614,303	623,017	630,306	645,275	633,936	643,780	666,834	5,8%	3,6%
Encours brut total	17 026,708	17 138,576	17 471,277	17 331,615	17 742,978	17 606,553	17 944,636	18 022,944	17 969,706	1,3%	-0,3%
Taux de créances douteuses	6,3%	6,3%	6,3%	6,5%	6,4%	6,5%	6,2%	6,5%	6,6%	0,3 pt	0,1 pt
Taux de provisionnement	52,8%	54,9%	55,6%	55,4%	55,9%	56,2%	56,8%	54,6%	56,1%	0,2 pt	1,5 pt

Encours des crédits sains distribués par l'ensemble des E.C.



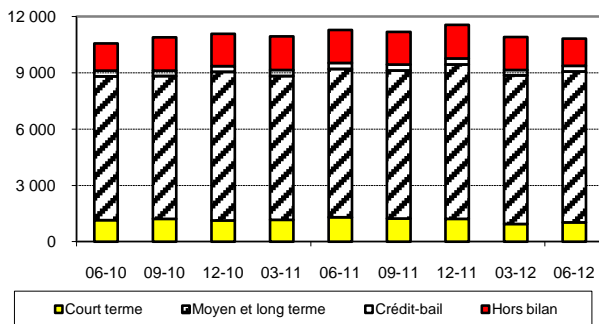
Encours des crédits douteux bruts de l'ensemble des E.C.



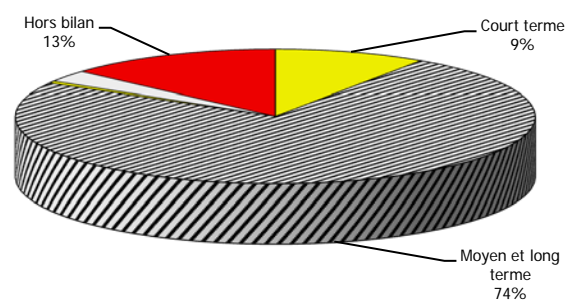
5. Risques sectoriels

Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

Risques en millions d'€

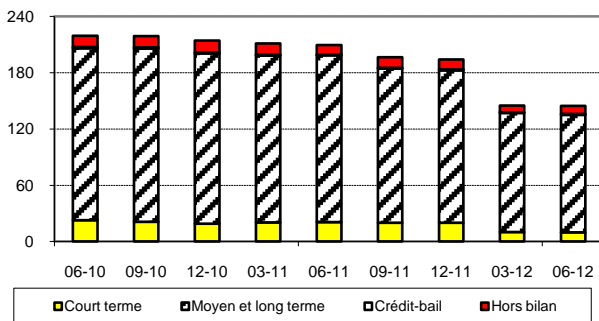


Répartition des risques par secteur à fin juin 2012

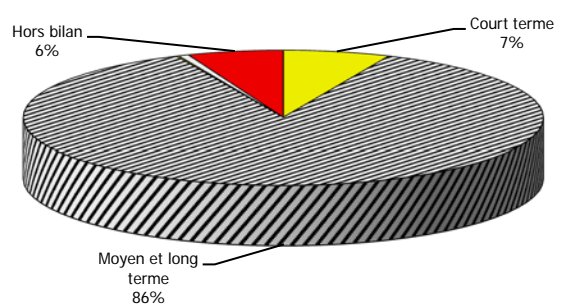


Risques bancaires sur le secteur agricole

Risques en millions d'€

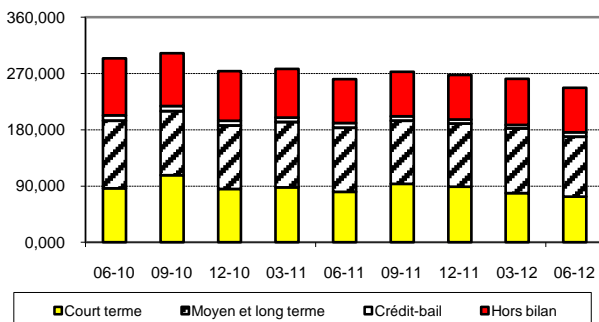


Répartition des risques par secteur à fin juin 2012

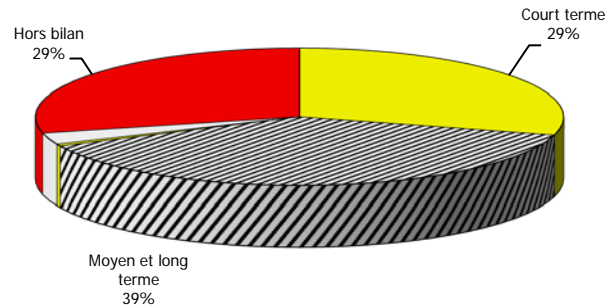


Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière

Risques en millions d'€

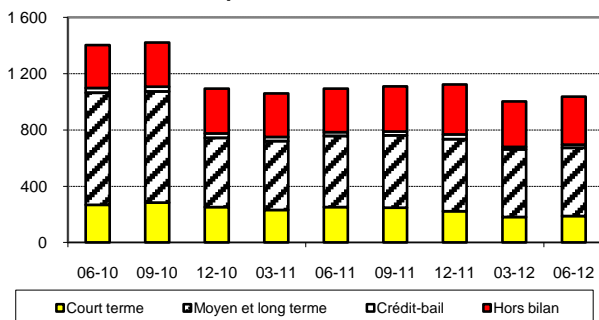


Répartition des risques par secteur à fin juin 2012

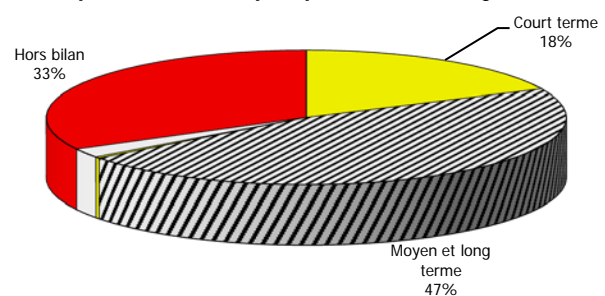


Risques bancaires sur le secteur de la construction

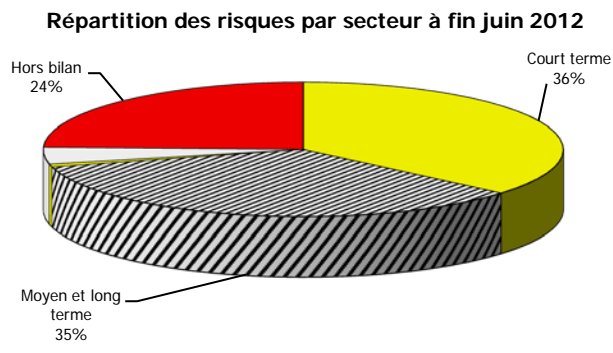
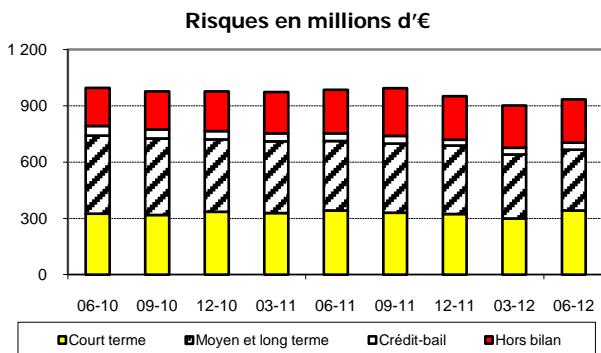
Risques en millions d'€



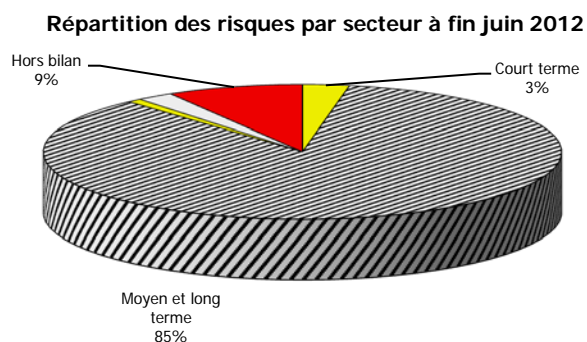
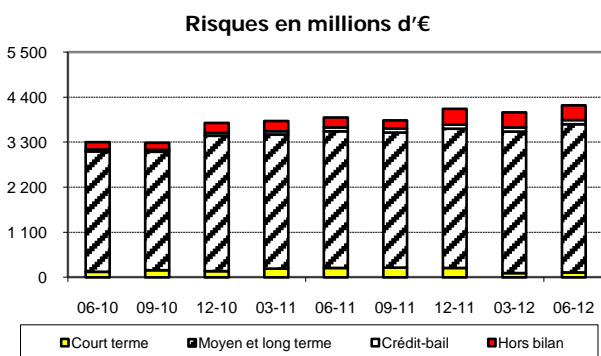
Répartition des risques par secteur à fin juin 2012



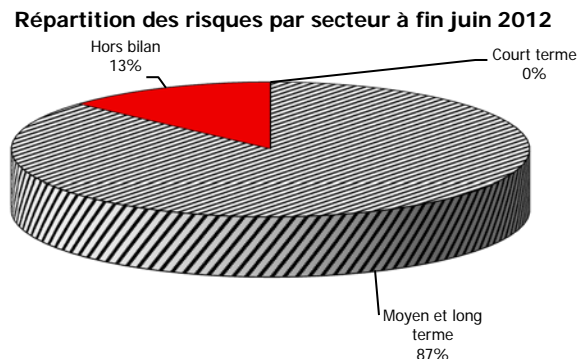
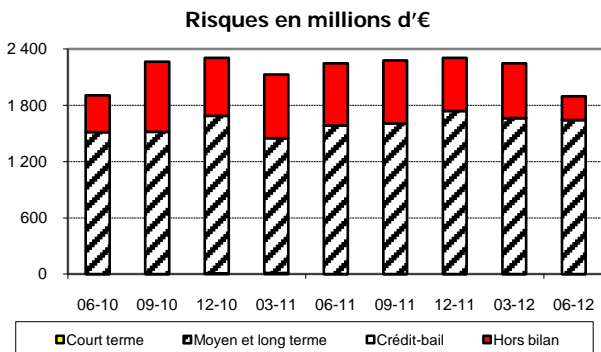
Risques bancaires sur le secteur du commerce



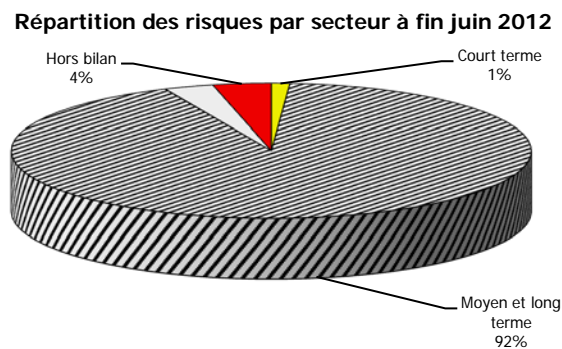
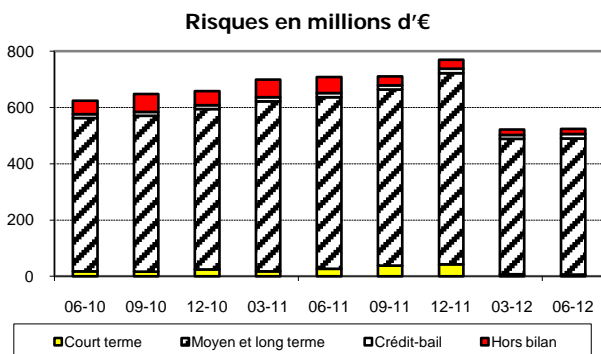
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



Risques bancaires sur le secteur de la santé et de l'action sociale



6. Rappel des taux

6.1 Taux réglementés

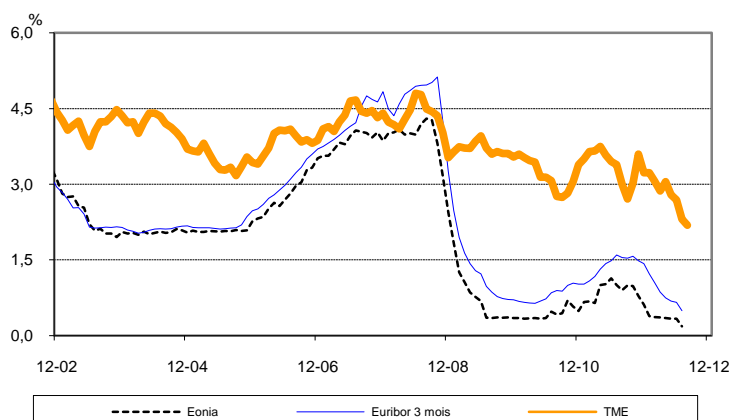
Taux directeurs de la Banque Centrale Européenne	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (14/12/2011)	0,75%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/2011)	0,00%
Taux de la facilité de prêt (14/12/2011)	1,50%

Taux de l'Épargne Réglementée (à compter du 1/08/2011)		
Livret A et bleu	Liv. développement	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
Plan Epargne Logement *	Cpte Epargne Logement *	
2,50%	1,50%	

* Hors prime d'état

Taux d'intérêt légal	
Année 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
Année 2012 (JO du 08/02/2011)	0,71%

6.2 Principaux taux de marché

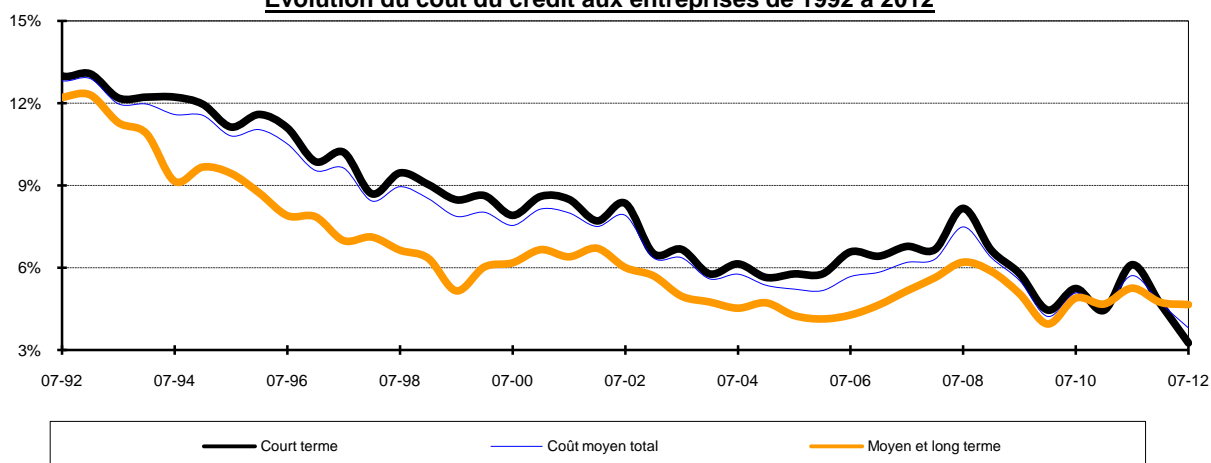


Principaux taux d'intérêt de marché					
Date / Taux	Eonia	Tibeur 3 mois	Tibeur 6 mois	Tibeur 12 mois	TME
juil-12	0,186%	0,496%	0,779%	1,060%	2,310%

6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

	Taux moyens pondérés du coût du crédit aux entreprises													
	janv-06	juil-06	janv-07	juil-07	janv-08	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12	juil-12
Court terme	5,78%	6,58%	6,43%	6,78%	6,67%	8,17%	6,64%	5,79%	4,46%	5,25%	4,45%	6,12%	4,69%	3,27%
. Escompte	5,56%	7,08%	5,69%	7,30%	6,58%	7,86%	6,71%	4,22%	4,28%	3,08%	3,55%	3,55%	5,13%	2,70%
. Découvert	6,06%	6,79%	7,67%	6,72%	6,96%	9,55%	7,22%	9,48%	6,11%	8,61%	6,96%	7,88%	4,84%	4,85%
. Autres CT	5,64%	5,71%	5,35%	6,36%	6,33%	6,67%	5,66%	3,46%	2,79%	3,51%	3,19%	6,55%	4,13%	2,26%
Moyen et long terme	4,13%	4,28%	4,64%	5,16%	5,64%	6,20%	5,87%	5,06%	3,95%	4,90%	4,68%	5,26%	4,74%	4,66%
Taux moyen pondéré global	5,16%	5,67%	5,83%	6,19%	6,31%	7,48%	6,36%	5,53%	4,22%	5,08%	4,57%	5,71%	4,71%	3,80%

Evolution du coût du crédit aux entreprises de 1992 à 2012



6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit (publiés trimestriellement au journal officiel)

Catégories de crédit		Taux effectifs pratiqués pendant le trimestre							
		2e t. 06	2e t. 07	2e t. 08	2e t. 09	2e t. 10	2e t. 11	1er t. 12	2e t. 12
Particuliers	Prêts immobiliers								
	- Prêts à taux fixe	4,49%	4,81%	5,48%	5,26%	4,57%	4,48%	4,74%	4,77%
	- Prêts à taux variable	4,18%	4,90%	5,39%	5,27%	4,01%	4,00%	4,41%	4,36%
	- Prêts relais	4,36%	4,86%	5,43%	5,27%	4,47%	4,55%	4,86%	4,74%
	Autres prêts								
	- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	15,27%	15,29%	15,57%	16,19%	15,86%	-	-	-
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1.524 euros	6,36%	6,70%	7,26%	7,07%	6,46%	-	-	-	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1.524 euros	13,65%	14,89%	15,38%	15,47%	14,45%	-	-	-	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle								
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,69%	8,19%	8,48%	8,75%	6,95%	6,85%	6,74%	6,76%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	4,25%	5,21%	5,60%	4,82%	3,74%	3,97%	4,01%	3,47%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	4,73%	5,32%	5,82%	5,39%	4,69%	4,56%	4,78%	4,65%
	- Découvert en compte	10,48%	10,86%	10,69%	10,09%	10,04%	10,41%	10,25%	10,15%
	- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,38%	7,12%	7,26%	5,04%	4,45%	4,50%	4,87%	4,51%
Prof.	- Découverts en compte (*)	10,48%	10,86%	10,69%	10,09%	10,04%	10,41%	10,25%	10,15%
	- Taux moyen pratiqué (TMP) pour les prêts aux entreprises	4,25%	5,21%	5,60%	4,82%	3,74%	3,97%	4,01%	3,47%

(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

6.5 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale ou à un entrepreneur individuel se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégories de crédit		Plafonds de l'usure applicables à compter de							
		juil-06	juil-07	juil-08	juil-09	juil-10	juil-11	avr-12	juil-12
Particuliers	Prêts immobiliers								
	- Prêts à taux fixe	5,99%	6,41%	7,31%	7,01%	6,09%	5,97%	6,32%	6,36%
	- Prêts à taux variable	5,57%	6,53%	7,19%	7,03%	5,35%	5,33%	5,88%	5,81%
	- Prêts relais	5,81%	6,48%	7,24%	7,03%	5,96%	6,07%	6,48%	6,32%
	Autres prêts								
	- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	20,36%	20,39%	20,76%	21,59%	21,15%	21,41%	20,56%	20,25%
	- Prêts personnels et autres prêts								
	* d'un montant inférieur à 1.524 euros	8,48%	8,93%	9,68%	9,43%	8,61%			
	* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros						11,22%	15,27%	16,40%
	* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros						10,46%	13,27%	14,04%
	* d'un montant supérieur à 6.000 euros						9,34%	10,93%	11,23%
	- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament								
* d'un montant inférieur à 1.524 euros	18,20%	19,85%	20,51%	20,63%	19,27%				
* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros						19,37%	19,15%	19,24%	
* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros						18,61%	17,15%	16,88%	
* d'un montant supérieur à 6.000 euros						17,49%	14,81%	14,07%	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle								
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	10,25%	10,92%	11,31%	11,67%	9,27%	9,13%	8,99%	9,01%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	5,67%	6,95%	7,47%	6,43%	4,99%	5,29%	5,35%	4,63%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	6,31%	7,09%	7,76%	7,19%	6,25%	6,08%	6,37%	6,20%
	- Découvert en compte	13,97%	14,48%	14,25%	13,45%	13,39%	13,88%	13,67%	13,53%
	- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,51%	9,49%	9,68%	6,72%	5,93%	6,00%	6,49%	6,01%
Prof.	- Découverts en compte (*)	13,97%	14,48%	14,25%	13,45%	13,39%	13,88%	13,67%	13,53%

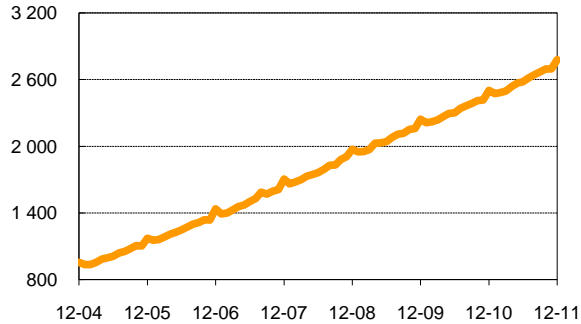
(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

7. Monnaie fiduciaire

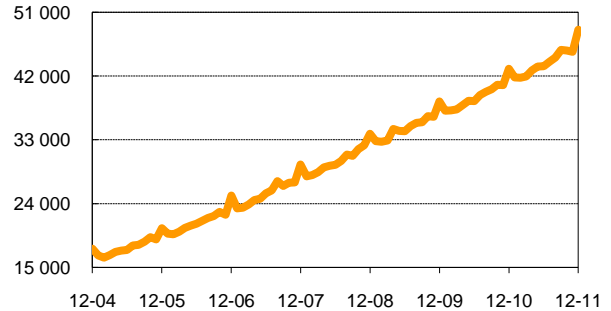
7.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets (à fin décembre 2011)

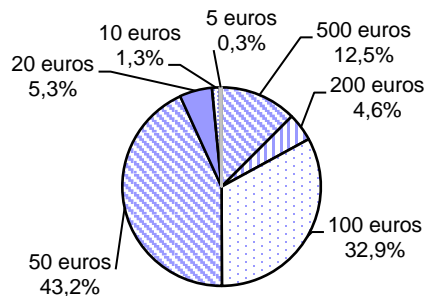
en valeur (en millions d'€)



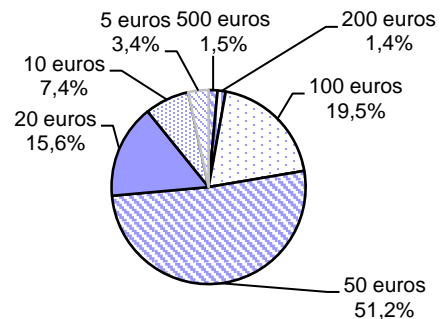
en volume (en milliers d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



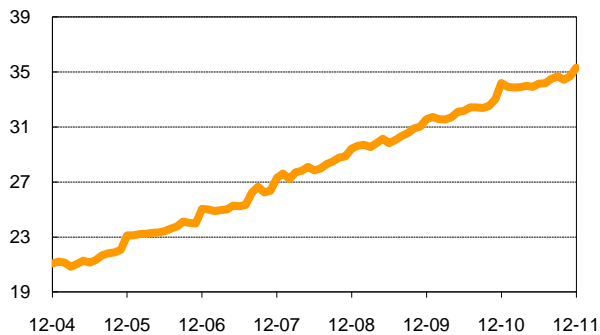
Répartition par quantité à fin août 2011



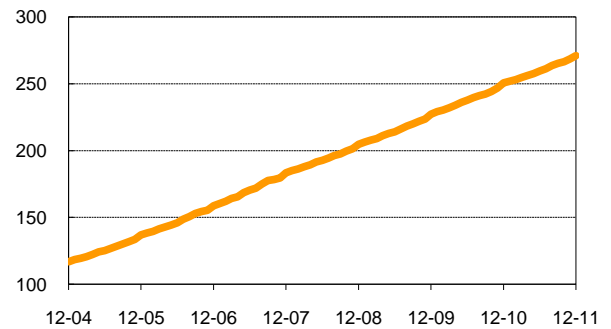
7.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces (à fin décembre 2011)

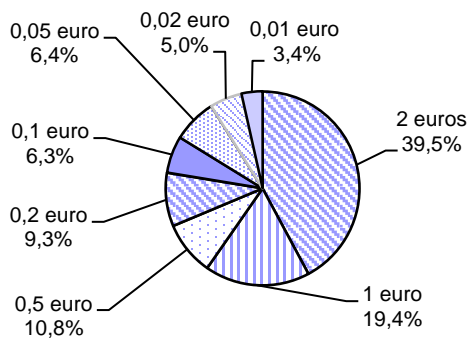
en valeur (en millions d'€)



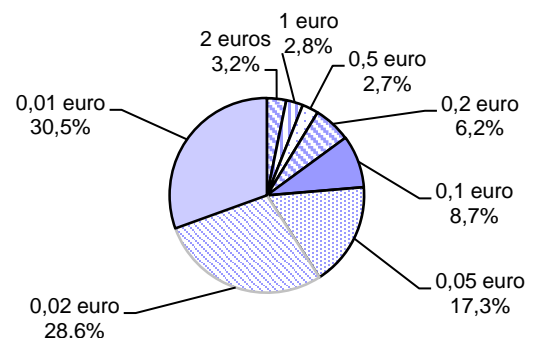
en volume (en millions d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



Répartition par quantité à fin août 2011



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
4 rue de la Compagnie - 97400 Saint-Denis
Réunion

Téléphone : 0262.90.71.00 – télécopie : 0262.21.41.32
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE
Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 7 septembre 2012
Dépôt légal N° 152 – septembre 2012
ISSN 0296-3116